

ACCROÎTRE LES RESSOURCES

Cap sur le développement durable - Rapport de 2013



Freeport-McMoRan (la Société) est une entreprise américaine de premier plan spécialisée dans l'exploitation des ressources naturelles. Elle possède l'un des plus grands portefeuilles mondiaux d'actifs miniers et d'importantes ressources en pétrole et en gaz avec des perspectives de production en hausse. Freeport-McMoRan est le plus grand producteur mondial de cuivre coté en bourse.

Le portefeuille d'actifs de Freeport-McMoRan comprend le district minier de Grasberg en Indonésie, l'un des plus grands gisements de cuivre et d'or du monde, des opérations minières importantes en Amérique, y compris le grand bassin minier de Morenci en Amérique du Nord et les opérations de Cerro Verde en Amérique du Sud, ainsi que le périmètre minier de Tenke Fungurume en République Démocratique du Congo (RDC). Elle compte également des ressources importants de pétrole et de gaz naturel en Amérique du Nord, y compris les réserves en eaux profondes dans le golfe du Mexique (GOM), dans des parties côtières et offshore de la Californie, dans les zones de schiste Eagle Ford au Texas, dans le Haynesville shale en Louisiane, dans la région de Madden dans le Wyoming Central. En outre, elle occupe une position de leader dans la nouvelle tendance de l'exploitation du gaz naturel vers un type tertiaire/crétacé inférieur dans les eaux peu profondes du GOM et dans les zones côtières de la Louisiane méridionale.

CADRE DU RAPPORT

Ce rapport Cap sur le Développement Durable (WTSD) de 2013 fournit aux parties prenantes des informations succinctes sur les programmes de développement durable, y compris sur les politiques arrêtées, les systèmes et les données de performance. Vous trouverez des informations supplémentaires à la page 33 et sur notre site Web au www.fcx.com, notamment des rapports, des données sur la performance des cinq dernières années, des fiches d'information et des résumés d'affaires. Les données contenues dans ce rapport présentent les opérations les plus importantes des principales filiales de Freeport-McMoRan : PT Freeport Indonésie (PTFI) et le groupe Freeport-McMoRan pour la période allant du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013. Notre filiale pétrolière et gazière, Freeport-McMoRan Oil & Gas Inc. (FM O & G), créée au deuxième trimestre 2013, n'est pas comprise dans ce rapport, sauf indication contraire.

Suite aux changements et corrections apportés à la méthodologie, les données de l'année précédente ont été mises à jour. La présentation et les comparaisons des données peuvent ne pas répondre aux besoins de toutes les parties prenantes ; nous encourageons ainsi les utilisateurs de ces données à envoyer leurs questions sur ce rapport au département en charge du développement durable à sustainability@fmi.com. Vos commentaires sont les bienvenus. Ils contribueront à l'amélioration de la qualité de nos prochains rapports.

GLOBAL REPORTING INITIATIVE

Ce rapport est conforme aux lignes directrices de la *Global Reporting Initiative* (GRI) et sa mise à jour appelée G3 (pour la 3^{ème} génération), sur la présentation des rapports pour la sixième année consécutive et répond, pour la quatrième fois, aux exigences de la version 3.0 du Supplément du Secteur Mines et Métaux. Un index du contenu de la GRI se trouve sur notre site Web. Ce rapport ainsi que le contenu référencé dans l'index du contenu de la GRI ont été déclaré, au niveau A+ des lignes directrices de la GRI G3.

AUDIT EXTERNE

Depuis 2005, Freeport-McMoRan a cherché une vérification indépendante pour ses rapports annuels de Développement Durable. Dans l'ensemble de la société, le Cadre de Développement Durable du Conseil International des Mines & Métaux (ICMM), est mis

ICMM
International Council
on Mining & Metals

en œuvre en tenant compte des dix Principes de Développement Durable. La vérification externe des rapports de WTSD 2013 a été réalisée par le Corporate Integrity conformément à la Procédure de Vérification du Cadre de Développement Durable du CIMM. L'audit externe au

niveau de tous les sites miniers en opération a été réalisé au moins une fois. Tous les trois ans, la société garantit au moins un audit externe sur chaque site ayant des opérations d'exploitation importantes, avec des missions d'audit plus fréquentes dans les opérations présentant des risques ou opportunités de durabilité plus élevés. La déclaration d'audit 2013 est reprise à la page 34.

MISE EN GARDE

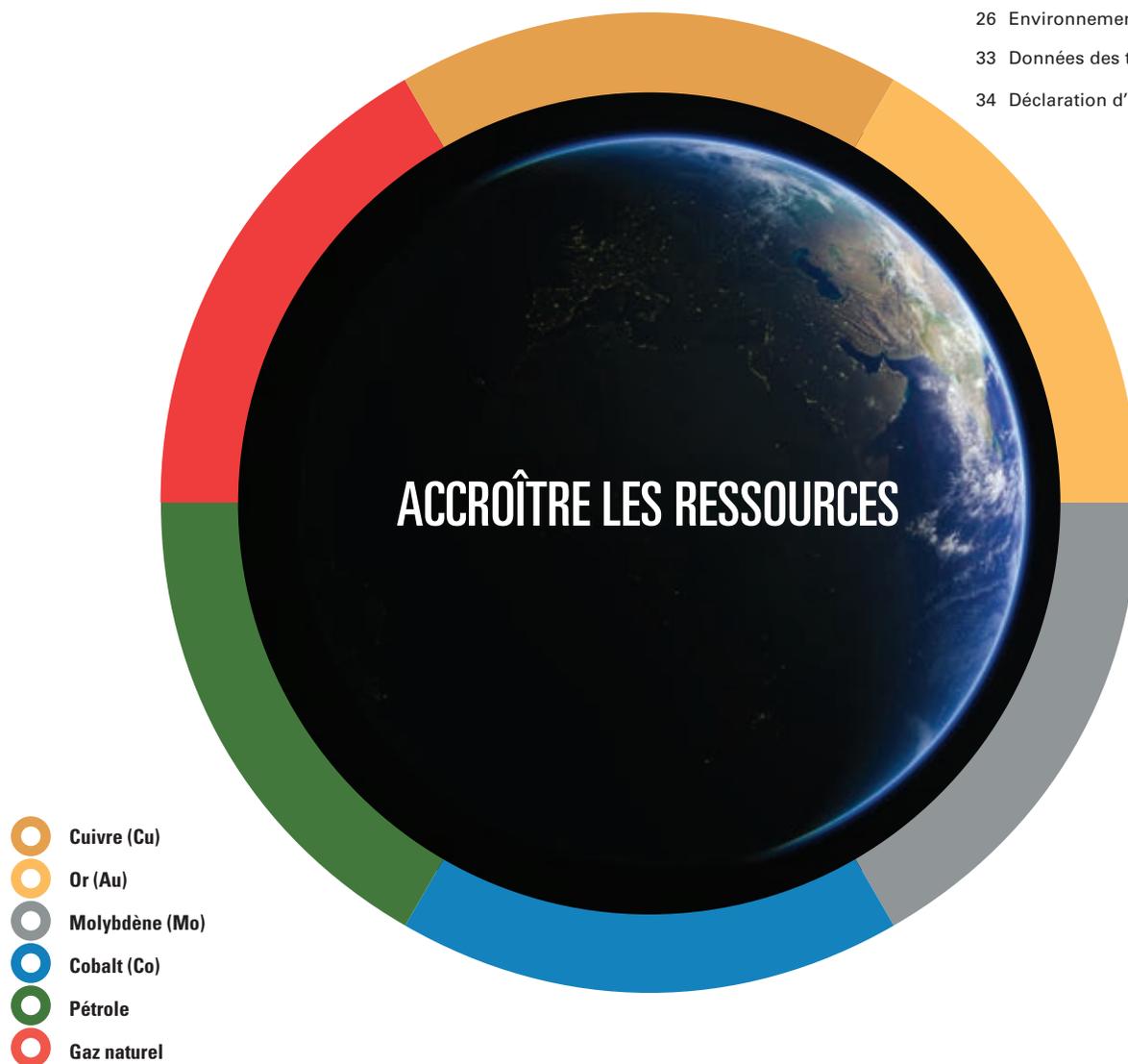
Dans ce rapport figurent des déclarations prospectives dans lesquelles sont abordés des paramètres qui pourraient affecter les performances à venir. Par déclaration prospective, il est entendu toute déclaration qui n'est pas un fait établi, notamment les déclarations concernant la prévision des volumes des ventes et de la production. Il est nécessaire de mettre en garde nos lecteurs sur le fait que les résultats réels peuvent être sensiblement différents des résultats anticipés ou prévisionnels dont il est fait mention dans les déclarations prospectives. Les facteurs importants pouvant être à l'origine de cette différence de résultats sont décrits dans le rapport annuel de Freeport-McMoRan sur le formulaire 10-K pour l'exercice clos au 31 décembre 2013, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (organisme chargé de surveiller l'émission et la négociation des valeurs mobilières) et disponible sur notre site web www.fcx.com.



Photo de couverture : En soutenant ces projets sur la croissance de la production et l'accroissement des ressources, l'accent est mis sur notre volonté de nous associer avec les parties prenantes pour promouvoir le développement durable. Sur la photo, les membres des communautés et les employés participant à des programmes de développement durable non loin des opérations minières de Safford (Arizona, aux États-Unis), El Abra (près de Calama, au Chili), Tenke Fungurume Mining (Province du Katanga, en RDC), Cerro Verde (près d'Arequipa, au Pérou) et PTFI (province de Papouasie, en Indonésie).

TABLE DES MATIÈRES

4	Lettre aux parties prenantes
6	Notre approche
9	Champs d'intervention pour la durabilité
10	Objectifs de performance
11	Main-d'œuvre
13	Sécurité et Santé au travail
15	Éthique des affaires
17	Sécurité et Droits de l'homme
20	Communautés
26	Environnement
33	Données des tendances
34	Déclaration d'audit



Les ressources naturelles que Freeport-McMoRan exploite sont indispensables aux économies mondiales. Avec l'accélération progressive de la croissance démographique et de l'urbanisation, ces produits sont essentiels à l'amélioration du niveau de vie à l'échelle mondiale. L'appui à ces projets stimulant la croissance de la population et l'accroissement des ressources démontre la volonté de la société à s'associer aux parties prenantes pour promouvoir le développement durable.



PRINCIPALES EXPLOITATIONS MINIÈRES

MINES

RÉSERVES
AU 31/12/13

	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	INDONÉSIE	AFRIQUE	TOTAUX CONSOLIDÉS
Cu	16,4 millions de tonnes	16,7 millions de tonnes	13,6 millions de tonnes	3,6 millions de tonnes	50 millions de tonnes
Au	0,4 million d'onces	1,1 million d'onces	29,8 millions d'onces	408 mille tonnes	31,3 millions d'onces
Mo	1,17 million de tonnes	317,5 mille tonnes			1,5 million de tonnes

PÉTROLE ET GAZ

ÉTATS-UNIS

Pétrole	350 millions de barils
Gaz naturel	160 milliards de mètres cubes
Liquides de gaz naturel	20 millions de barils
464 millions de barils équivalent pétrole	

TENKE FUNGURUME, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

GRASBERG, INDONÉSIE

RÉCAPITULATION DES CONTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES CLÉS PAR RÉGION D'OPÉRATIONS

Pour l'exercice clos au
31 décembre 2013
(millions \$)

	Amérique du nord ^(a)	Amérique du sud	Indonésie	Europe	Afrique	Autres pays	Total
Paiements aux fournisseurs	4 560 \$	1 516 \$	1 493 \$	1 304 \$	621 \$	26 \$	9 520 \$
Salaires et avantages sociaux pour les employés	1 480 ^(b)	474	887	91	126	3	3 061
Paiements aux investisseurs:							
Dividendes	2 281	235	1	—	—	—	2 517
Intérêts	521	1	12	19	18	—	571
Paiements aux gouvernements ^(c)	368	778	261	3	31	—	1 441
Investissements dans les communautés ^(d)	49	8	91	—	25	—	173
Contributions économiques directes	9 259 \$	3 012 \$	2 745 \$	1 417 \$	821 \$	29 \$	17 283 \$

Remarque : Ces montants ont été extraits principalement du segment des données du Rapport public de Freeport-McMoRan, y compris les montants pour FM O&G. Pour une divulgation du segment des données de Freeport-McMoRan selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), consultez les pages 194-199 de notre rapport 10-K de 2013.

(a) Comprend les résultats de la maison-mère.

(b) Comprend les salaires et avantages sociaux des employés capitalisés aux propriétés pétrolières et gazières de FM O&G d'un total de 47 millions \$.

(c) Ne comprend pas les taxes sur les salaires des employés, les dividendes, les taxes immobilières et autres taxes incluses dans les paiements aux fournisseurs et les dividendes. Un rapprochement avec les prévisions de paiement en espèces aux gouvernements, pour l'exercice 2013, présentée à la page 16, est disponible sur notre site Web.

(d) Veuillez vous référer à la page 22 de ce rapport pour une description de nos investissements dans les communautés.

Au nom des employés de Freeport-McMoRan, nous sommes heureux de vous présenter notre rapport Cap sur le développement durable de 2013 qui a pour but de communiquer les performances et l'état des programmes de développement durable. Orienté autour du thème « Accroître les ressources », ce rapport présente une approche sur les questions environnementales et sociales en cours ou nouvelles, grâce à la collaboration avec plusieurs des parties prenantes. Les champs d'intervention pour la durabilité sont présentés à la page 9 et discutés tout au long de ce rapport.

La société déplore la perte de 28 personnes dans l'éboulement survenu dans un centre de formation d'une mine souterraine, en Indonésie et la perte de 7 autres agents qui ont perdu la vie dans d'autres accidents tragiques. Nous travaillons en étroite collaboration avec des experts internes et externes du secteur des ressources naturelles pour trouver des moyens d'influencer les comportements de sécurité et de contrôle critique afin d'améliorer notre Initiative de prévention de la fatalité et éliminer efficacement les accidents mortels sur le lieu de travail. La sécurité de la population est une priorité absolue et elle retient l'attention la plus soutenue de toute l'équipe dirigeante dans toutes les opérations à travers le monde.

L'engagement de la société à offrir des avantages considérables grâce à son exploitation est à la base des partenariats fructueux. En 2013, une nette amélioration de nos relations avec les communautés locales et les gouvernements hôtes a été enregistrée. Alors que des efforts sont consentis pour relever le défi actuel lié aux restrictions à l'exportation en Indonésie, la société est confiante de pouvoir maintenir un partenariat à long terme avec ce pays et d'envisager des perspectives meilleures pour le district minier de Grasberg. Il est également prévu de développer et améliorer les relations avec les délégations syndicales afin de mieux comprendre les questions d'intérêt commun. Au quatrième trimestre 2013, de nouvelles conventions collectives ont été signées pour les exploitations de PTFI et Cerro Verde sans arrêt de travail.

En 2013, un niveau important d'investissement dans le développement communautaire en ligne avec les besoins et les objectifs des parties prenantes locales a été maintenu. La qualité de l'eau et la sécurité dans l'approvisionnement, par exemple, est un sujet prioritaire dans le projet d'expansion industrielle à grande échelle de Cerro Verde dans une région du Pérou menacée de pénurie d'eau. Cerro Verde avance dans la construction d'une usine de traitement des eaux usées afin d'améliorer la qualité de l'eau pour la ville d'Arequipa tout en fournissant l'eau réutilisable pour un projet économiquement viable. Pendant que progresse la deuxième phase d'expansion de la mine de cuivre et de cobalt en République démocratique du Congo, nos prestigieux programmes de santé publique s'élargissent et en partenariat avec le gouvernement provincial, un plan d'urbanisation et de développement intégré pour faire face à la croissance démographique dans la région est en cours. Ces modèles de collaboration, qui sont essentiels pour les plans de croissance, nécessitent une bonne planification et une communication efficace aux niveaux local, régional et national.

Des ressources importantes sont consacrées à l'atténuation des impacts sur l'environnement et la remédiation de nos sites miniers. Cependant, l'entreprise est également bien placée pour contribuer à la conservation et à la science. Chacun de nos sites d'exploitation minière s'efforce de maintenir, dans la mesure du possible, des programmes de conservation et de protection de la biodiversité. Ces programmes sont volontaires, et certains projets permettent également d'atteindre les objectifs réglementaires. De nombreux programmes sont mis en oeuvre en partenariat avec les organismes gouvernementaux, des institutions universitaires et des organisations non gouvernementales comme la *Trout Unlimited* et le *Wildlife Habitat Council*.

Les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme et l'Initiative de Transparence dans l'Industrie Extractive offrent à l'industrie minière un cadre d'échange multisectoriel avec le gouvernement, les organisations non gouvernementales sur des sujets importants des droits de l'homme et de la transparence dans les recettes. La participation de la société au CIMM avec le réseau des parties prenantes, permet une prise de conscience des enjeux du secteur minier mondial tel que l'acceptation de la communauté. L'engagement avec la communauté des investissements socialement responsables permet aussi de comprendre les intérêts externes sur les sujets importants et d'envisager des améliorations pratiques à apporter aux programmes de l'entreprise.

Les produits de la Société sont à la base de l'amélioration du niveau de vie attendue pour une population en pleine croissance. Les efforts consentis pour répondre à cette demande suscitent un intérêt croissant pour la performance sociale et environnementale comprise dans la chaîne de valorisation des minéraux. Une équipe interne de coordination de la gestion des produits a été mise en place pour gérer la croissance des initiatives dans « l'approvisionnement responsable » et les exigences de conformité potentielles, ainsi que des attentes de l'entreprise, des communautés et des clients. La mobilisation des clients, des associations commerciales et d'autres intervenants se poursuit sur le contexte commercial ainsi que sur la qualité de nos opérations et de nos produits.

L'acquisition des propriétés pétrolifères et gazières en 2013 a permis d'accroître le portefeuille de grands actifs géographiquement dispersés. Ce profil de croissance hautement attrayant et passionnant suscite l'enthousiasme et maintient l'optimisme face au développement des ressources naturelles tout en contribuant de façon positive au développement durable.

Enfin, nous remercions tous nos employés pour leur excellent travail et leur dévouement à garantir une production sûre. Nos remerciements s'adressent aussi au Comité de gestion des entreprises, au Conseil d'administration, ainsi qu'à tous les membres du conseil pour leur contribution et leur assistance.



JAMES R. MOFFETT

Président du Conseil
d'administration



RICHARD C. ADKERSON

Vice-président du Conseil
d'administration
Président et directeur
général



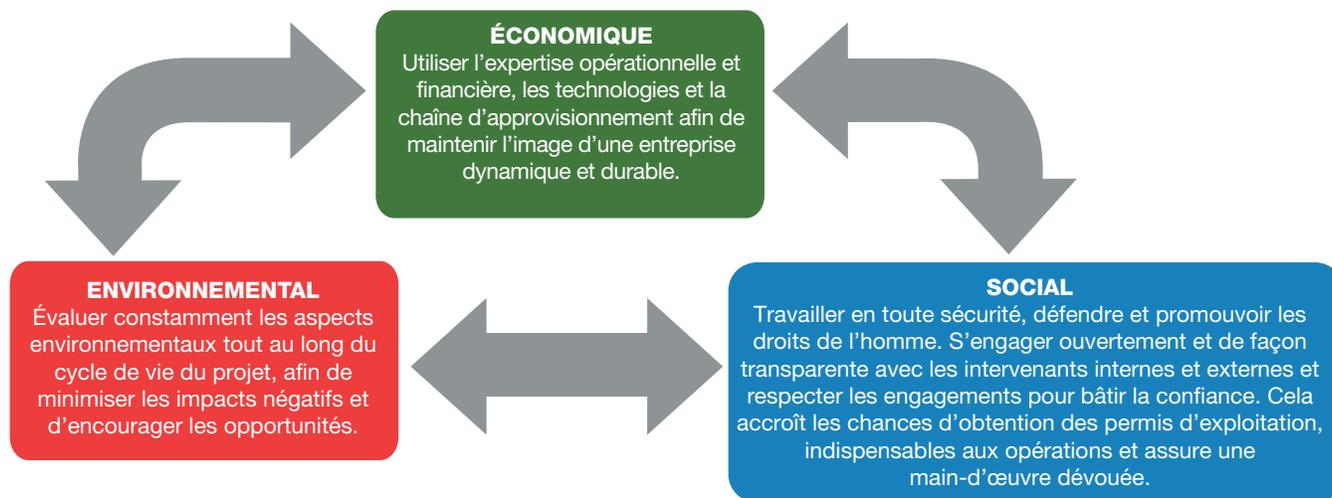
JAMES C. FLORES

Vice-président du Conseil
d'administration
Président et directeur général
Freeport-McMoRan Oil & Gas LLC



17 juin 2014

La nature des activités de la société a un impact sur l'environnement et les communautés autour des opérations. Les effets sont atténués dans la mesure du possible, par le biais de mesures de contrôle et d'assainissement à la pointe du progrès. Les infrastructures sont améliorées, les efforts de santé, de sécurité et d'éducation soutenus, et des emplois locaux sont fournis et des opportunités de développement pour les entreprises sont offertes. Les métaux produits sont essentiels pour une société durable, offrant un niveau de vie plus élevé. Pour approvisionner les générations actuelles et futures en métaux essentiels, la société compte sur les objectifs opérationnels de l'entreprise ainsi que les principes et les politiques mises en place, pour améliorer continuellement les programmes de développement durable. L'approche comprend trois éléments de base :



PRINCIPES DE CONDUITE DES AFFAIRES

L'approche est basée sur les valeurs globales détaillées dans les principes de conduite des affaires, qui énonce le système global des principes que la main d'oeuvre doit suivre dans toutes les activités – qu'il s'agisse de respecter les lois et d'éviter les conflits d'intérêt ou de développer des relations positives dans les communautés locales. En 2014, les Principes de Conduite des Affaires seront remis à jour pour refléter davantage les valeurs de l'entreprise et en faire la promotion, afin de communiquer clairement les attentes et d'harmoniser les objectifs actuels de l'entreprise avec l'environnement actuel d'exploitation. Un Code de conduite des fournisseurs a également été développé. Il sortira en 2014, pour faire en sorte que les mêmes valeurs et les attentes soient clairement communiquées à tous les partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Les politiques d'appui, ainsi que les normes et initiatives externes, forment le cadre général dans lequel s'inscrivent les programmes de développement durable de l'entreprise. Ce cadre est soutenu par le système de gouvernance et de gestion internes qui fournit les détails essentiels sur la manière dont les opérations sont gérées.

COMITÉ DE RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES

Le Comité de responsabilité des entreprises du Conseil d'administration est chargé de la supervision des programmes de développement durable, notamment des politiques et programmes liés à l'environnement, aux droits de l'homme, à la sécurité et la santé, aux relations avec les parties prenantes et le gouvernement ainsi qu'à l'investissement communautaires. Le comité examine les indicateurs clés de performance et est informé des défis et de nouveaux enjeux. En 2013, le Comité de Responsabilité des Entreprises a reçu plusieurs rapports et examiné avec un intérêt particulier de nombreux éléments, notamment des programmes de sécurité et de santé au travail, l'examen des causes profondes des accidents mortels, des mesures correctives mises en œuvre pour prévenir les accidents à l'avenir, des améliorations apportées au programme de prévention des accidents mortels, les pratiques de responsabilisation en matière de sécurité et des activités de sécurité aérienne. De plus, au cours de l'exercice, le Comité de Responsabilité des Entreprises a examiné le programme de prévention du VIH-SIDA en Indonésie, le programme de prévention de la malaria en RDC, les programmes et dépenses à caractère social dans le monde entier. Le Comité de Responsabilité des Entreprises rend compte à notre Conseil d'Administration, qui assure un contrôle mondial sur toutes les questions, y compris la viabilité économique de la Société qui est le premier élément de l'approche du développement durable.

ÉQUIPE DE RESPONSABLES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'équipe de responsables du développement durable de Freeport-McMoRan fournit des orientations stratégiques et opérationnelles sur les engagements en matière de développement durable. Cette équipe est sous le contrôle du Vice-Président exécutif et du Directeur Général chargé de l'administration ; elle est dirigée par le vice-président des Services environnementaux et de développement durable et comprend les présidents des divisions de l'entreprise et les cadres de la Sécurité, de la Chaîne d'approvisionnement, des Ressources humaines, des Ventes, de la Conformité, de l'Aménagement et Gestion de l'eau.

En 2013, l'équipe a passé en revue les enjeux clés et les projets de développement durable y compris :

- Une évaluation d'impact de l'organisation sur les droits de l'homme et de tout le processus global d'intégration des lignes directrices des Nations-Unies sur les Principes de Conduite des Affaires et des droits de l'homme dans les programmes de l'entreprise,
- L'élaboration d'un Code de conduite des fournisseurs qui spécifie les exigences vis-à-vis de ces derniers concernant les secteurs de durabilité tels que la lutte contre la corruption, les droits de l'homme, les performances sociales et environnementales,
- L'élaboration, par Freeport Compliance eXchange, d'un logiciel des enquêtes de due diligence en ligne visant à évaluer le niveau de risque des fournisseurs en fonction des critères liés à la lutte contre la corruption et les droits de l'homme. Cet outil fournit des données importantes qui permettent de s'assurer que les fournisseurs font preuve d'un comportement éthique,
- Une réponse de la Société aux obligations actuelles et futures, aux initiatives et enquêtes dans la chaîne de valeur associées à la gestion du matériel et des produits,
- Le suivi des nouvelles initiatives en matière d'élaboration des rapports sur le développement durable tenant compte des lignes directrices de la GRI G34,
- La révision des stratégies d'engagement des parties prenantes et des résultats, incluant la communauté des investissements socialement responsables (ISR), les institutions bancaires, et les organisations non gouvernementales (ONG),
- Nos programmes d'investissement social global, y compris la nouvelle Fondation au Chili,
- L'évolution des objectifs de performance de développement durable,
- La Mise en œuvre du cadre de développement durable CIMM, comprenant les observations et les recommandations du programme d'assurance au niveau du site.

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

La planification des projets et le cycle de vie d'un projet peuvent couvrir plusieurs décennies. Un engagement rapide et efficace avec les parties prenantes est un facteur essentiels pour créer des opportunités mutuelles et réduire les risques sur la durabilité des programmes. La société cherche à établir des partenariats stratégiques avec les gouvernements hôtes, les communautés et les partenaires au développement pour assurer la viabilité des projets tout en créant des opportunités bénéfiques aux deux parties. Elle envisage de travailler avec les personnes et entités qui ont des idées pragmatiques qui contribuent à améliorer les performances, ainsi qu'avec ceux qui veulent sincèrement comprendre l'impact économique, social et environnemental de ses opérations.

Nos opérations minières maintiennent un engagement communautaire et des plans de développement de 5 ans, qui identifient les parties affectées ou intéressées et les méthodes appropriées pour l'engagement en cours. Des stratégies locales pour l'implication des parties prenantes s'alignent sur les risques et opportunités liés aux exploitations listées dans le Registre des risques de développement durable de chaque opération. L'entreprise s'engage avec des centaines d'entités à travers des fondations communautaires, des systèmes de gestion des plaintes, des rencontres individuelles et visites des sites, des ateliers, des panels participatifs ou des groupes de discussion, des assemblées publiques locales et des enquêtes. Elle s'engage également dès les premières étapes des projets à travers le processus réglementaire de consultation avec les gouvernements locaux et les groupes communautaires, les peuples autochtones compris dans les plans d'expansion de l'exploitation de cuivre.

Le département de développement durable au sein de l'entreprise et les cadres supérieurs travaillent régulièrement avec les communautés ISR et les ONG par des réunions et visites de sites, des appels-conférences, des enquêtes ou par e-mail et conférences. En 2013, une équipe s'est engagée avec plus de 40 organisations d'investisseurs, des analystes du développement durable, des banques, des entités gouvernementales et des ONG en rapport avec les programmes de développement durable et de performance. Les principaux sujets d'intérêt abordés concernent l'hygiène et sécurité du travail, la gestion contrôlée des effluents liquides à PTFI, les programmes de droits de l'homme, de sécurité et les programmes d'engagement communautaire. À titre d'exemple, en septembre et octobre 2013, des tables rondes avec les parties prenantes ont été organisées à New York et Londres pour revoir la méthodologie, le processus et les résultats préliminaires de l'Évaluation des Impacts sur les Droits de l'homme au niveau de l'entreprise. Plus de 30 participants de plus de 20 entités, y compris des milieux universitaires, des ONG, des partenaires commerciaux et la communauté des investisseurs y ont participé et ont apporté une contribution significative concernant les programmes des droits de l'homme.

AUDITS ET ÉVALUATIONS

Afin de garantir le respect des engagements de la politique et des objectifs fixés pour le développement durable, la société met en oeuvre un ensemble de programmes d'évaluations et d'audits, ainsi qu'une vérification sur le site du Cadre de Développement Durable du Conseil International des Mines et Métaux (CIMM). Chaque opération importante subit, au moins tous les deux ans, un audit interne en profondeur des politiques environnementales, de santé et de sécurité au travail. Les opérations sont également contrôlées régulièrement par des organismes de réglementation ou des ministères des gouvernements hôtes. Les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité, ainsi que les systèmes de gestion environnementale des sites, reçoivent une certification indépendante, respectivement la norme OHSAS 18001 (*Occupational Health and Safety Assessment Series*) et la norme 14001 ISO (Organisation Internationale de Standardisation). Ces systèmes englobent un suivi des actions correctives et préventives, suivi des résultats d'audit interne et externe. En outre, les clients ou les institutions financières peuvent demander de mener des audits ou évaluations axés sur le développement durable sur certaines installations selon l'emplacement géographique et le stade du cycle de vie.

ÉTUDE DE DURABILITÉ DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Le processus d'étude de durabilité pour les projets de développement permet d'intégrer les éléments de durabilité dans les projets d'extension ou de développement minier. Le processus a pour but d'aider les équipes de projets pluridisciplinaires à identifier les risques, les conséquences involontaires, les compromis et les opportunités, de façon appropriée suffisamment tôt et d'être proactif dans leur traitement, à chaque étape du développement du projet. Les études de durabilité pour le projet de développement ont lieu lors du cadrage, des études de pré faisabilité, à la phase de construction et/ou d'ingénierie mais ce processus s'applique également aux projets d'exploration. Ce processus de révision vient compléter la procédure opérationnelle pour le Registre des risques du développement durable concernant les sites d'exploitation existants.

Depuis sa mise en oeuvre, des études pour 13 projets ont été réalisées, dont trois en 2013. Les principaux secteurs d'intervention identifiés aux étapes de cadrage incluent l'accès à l'eau, à l'énergie et aux matériaux, les impacts potentiels sur l'hydrologie, la qualité de l'air, les droits de l'homme, la réceptivité des communautés au projet, les impacts économiques, l'acquisition des terres et la réinstallation des populations. Pour faire face à une demande toujours croissante de nos produits, il faudra relever le défi lié à la capacité de réduire ou d'atténuer certains effets tels que la perturbation des sols, les émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'eau malgré l'intégration des considérations de durabilité dans les premières phases de nos projets.



Les responsables des opérations sud-américaines de Freeport-McMoRan se joignent aux membres de notre Département du développement durable lors d'un atelier annuel sur l'environnement et le développement durable à Santiago, au Chili.

REGISTRE DES RISQUES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Cadre de Développement Durable de Freeport-McMoRan conçu pour concorder avec celui du CIMM est mis en oeuvre en s'adaptant à court et à long terme aux facteurs et influence de chaque site. Ces cinq dernières années, ce cadre a évolué et chaque opération change en fonction de la maturité de sa mise en oeuvre. Le processus du registre des risques est essentiel au cadre du développement durable car il permet de hiérarchiser les opportunités et les défis environnementaux, sociales et économiques, en fonction des perspectives de l'entreprise et de leur importance aux yeux des parties prenantes. Dans le cadre de ce processus, les équipes de gestion locale plurifonctionnelle utilisent une matrice avec huit catégories de conséquences, allant des aspects sécuritaires, communautaires ou environnementaux aux impacts sur la réputation et la production.

Le Département du développement durable travaille avec des équipes de dirigeantes de terrain pour étudier les risques opérationnels afin de s'assurer de l'efficacité du processus dans l'identification et la hiérarchisation des principaux risques commerciaux et actions connexes ainsi que le suivi des éléments du plan. Ainsi, en 2013 et jusqu'en 2014, le personnel de l'entreprise a animé une formation avec les responsables PTFI non seulement pour aider le registre des risques liés au développement durable des sites à mettre l'accent sur les difficultés les plus notables, mais à identifier, subventionner et suivre les principales actions posées dans le but d'atteindre les résultats souhaités. Par conséquent, au niveau opérationnel, PTFI établit actuellement un SOP (*standard operating procedure*) du registre des risques liés au développement durable, qui dépasse les exigences du SOP de l'entreprise et intègre une structure de gestion unique pour traiter un grand nombre d'opérations géographiquement complexes.

Les champs d'intervention pour la durabilité, identifiés à travers le processus de registre des risques liés au développement durable n'ont pas beaucoup changé ces dernières années et ils sont décrits sur la page adjacente et tout au long du rapport. Le rapport présente ici les opérations spécifiques pour lesquelles le champ d'intervention revêt actuellement une importance particulière.

CHAMPS D'INTERVENTION POUR LA DURABILITÉ

Approvisionnement et gestion de l'eau	<p>Pour l'extraction et le traitement du minerai, des quantités d'eau considérables sont nécessaires. La plupart des opérations en Amérique du Nord et du Sud sont situées dans des zones où l'eau est rare ; l'accès permanent à l'eau est important du point de vue de plusieurs parties prenantes, y compris les communautés et l'industrie. La société a mis en place des programmes d'utilisation rationnelle de l'eau et travaille sur des projets alternatifs d'approvisionnement en eau. Des infiltrations incontrôlées des solutions du procédé d'extraction ou des sulfates peuvent également avoir un impact sur la qualité de l'eau. Certains matériaux extraits peuvent générer un drainage rocheux acide et lorsqu'ils sont correctement traités, leur impact peut être contenu et contrôlé.</p> <p>Toutes les opérations minières</p>	p. 28
Biodiversité	<p>L'entreprise possède, loue et gère de grandes exploitations à travers le monde, notamment à l'intérieur et à proximité de régions très riches en biodiversité. Les opérations sont gérées de manière à identifier les impacts et, dans la mesure du possible, à mettre en œuvre des actions pour conserver et enrichir cette biodiversité (notamment des activités de restauration de sites).</p> <p>Toutes les opérations minières</p>	p. 30
Corruption	<p>En tant qu'entreprise minière internationale, les affaires peuvent être affectées par des problèmes liés à la corruption. La violation des lois anticorruption pourrait entraîner une responsabilité pénale, d'importantes amendes et une peine d'emprisonnement. Le préjudice à la réputation résultant de la violation des lois anticorruption peut être important.</p> <p>Cerro Verde, PTFI, TFM</p>	p. 15
Engagement et développement des communautés	<p>Les programmes de développement économique et social répondent aux attentes des communautés locales, notamment des autochtones, et contribuent à maintenir de bonnes relations et à éviter l'interruption dans les opérations. Néanmoins, les revendications sociales ou l'instabilité dans certaines zones d'exploitation peuvent avoir un impact négatif sur les opérations minières.</p> <p>Cerro Verde, PTFI, TFM</p>	p. 20
Exploitation minière artisanale	<p>Les mineurs artisanaux illégaux et les exploitants miniers à petite échelle disposent d'un équipement inadapté et d'une expertise limitée si bien qu'ils ne peuvent pas mener une exploitation sans risque. Ils peuvent créer un conflit social ayant des répercussions sur l'environnement, jusqu'à exposer leur propre santé et leur sécurité.</p> <p>PTFI, TFM</p>	p. 24
Gestion des stériles et des rejets miniers	<p>La gestion du volume de stériles, de lixiviats et de rejets miniers produits lors des opérations minières représente des défis majeurs sur les plans de l'environnement, de la sécurité et de l'ingénierie. De grands amas de lixiviats et de stériles sont gérés, aussi bien que des bassins des rejets miniers qui contiennent des matériaux visqueux devant être surveillés pour la stabilité de leur structure. Les bassins des rejets miniers situés dans les régions arides doivent être équipés des suppresseurs des émissions de poussières fugitives.</p> <p>Cerro Verde, Morenci, PTFI, Sierrita, TFM</p>	p. 29
Gestion énergétique	<p>L'énergie représente généralement environ 20 % des coûts de production de cuivre consolidés. De nouvelles exigences réglementaires ou une nouvelle législation liée aux émissions de gaz à effet de serre peuvent entraîner des coûts associés à ces émissions et une augmentation du coût des matières premières et de l'énergie. Des scénarios sur les taxes sur le carbone avaient été imaginés mais il est difficile de prédire avec certitude l'ampleur de l'augmentation des coûts, compte tenu du vaste champ d'application des éventuels changements des réglementations dans les nombreuses juridictions où l'entreprise opère.</p> <p>Toutes les opérations minières</p>	p. 26
Relations de travail	<p>À partir du 31 décembre 2013, environ 50 % du personnel sera couvert par des conventions collectives. L'entreprise s'est engagée à maintenir une bonne collaboration avec les employés et les délégations syndicales, afin de négocier avec succès des accords de travail tout en reconnaissant que les grèves prolongées ou tout autre arrêt de travail sur les exploitations peuvent affecter dangereusement l'entreprise et les parties prenantes locales et régionales.</p> <p>Cerro Verde, opérations au Chili, PTFI</p>	p. 12
Santé et sécurité au travail	<p>La société déplore malheureusement 35 décès survenus en 2013, dont la perte de 28 employés suite à un éboulement dans un centre de formation d'une mine souterraine en Indonésie. Des efforts continus sont consentis pour éviter ces fatalités et améliorer la performance en matière de sécurité sur chaque site. La sécurité, l'hygiène et la santé au travail et le bien-être des employés constituent une valeur fondamentale.</p> <p>Toutes les opérations</p>	p. 13
Sécurité et droits de l'homme	<p>Les opérations peuvent être dangereusement affectées par les impacts découlant des risques de sécurité, notamment des événements ou d'activités incluant des mouvements séparatistes, l'instabilité politique, des grèves, l'exploitation minière artisanale illégale et les troubles civils. Ces risques pourraient restreindre la logistique opérationnelle de l'entreprise. Les « Principes Volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme » servent de lignes directrices à aux programmes de sécurité et de droits de l'homme de l'entreprise, et aux relations entretenues avec les éléments de la police et le personnel militaire du gouvernement hôte et avec les entreprises de sous-traitance en sécurité privé.</p> <p>Cerro Verde, PTFI, TFM</p>	p. 17

OBJECTIFS DE PERFORMANCE

OBJECTIFS DE PERFORMANCE	État Des Lieux En 2013	Description du travail accompli en 2013	Échéance
Conduite des affaires			
Avec le module de formation en ligne, chaque année, nous formons 90 % des employés ciblés qui interagissent ou pourraient éventuellement interagir avec les représentants du gouvernement sur les lois anticorruption, les réglementations et les politiques et procédures de la Société.	✓	95 % des employés ciblés ont terminé leur formation en ligne sur la lutte contre la corruption.	Prévu chaque année
Main-d'œuvre			
Accroître le pourcentage des femmes dans les effectifs, y compris leur représentation dans les postes de direction, à 15 %.	X	Les femmes représentent 10 % de notre effectif et détiennent 12 % des postes de direction, un chiffre relativement inchangé ces dernières années.	En cours
Sécurité et santé			
Zéro fatalité.	X	Il faut déplorer malheureusement six décès liés aux accidents de travail en 2013.	Prévu chaque année
Atteindre une fréquence des incidents déclarés de 0,55 pour l'ensemble de la Société.	X	La fréquence des incidents déclarés ^(a) pour 2013 était 0,74.	Prévu chaque année
Droits de l'homme			
Aucune violation des droits de l'homme dans les opérations. ^(b)	X	Un rapport communautaire fait état d'un viol présumé impliquant un élément de nos sous-traitants de sécurité privée en République Démocratique du Congo. Dans un autre incident signalé en RDC, alors que la Police des mines (service de sécurité du gouvernement hôte) dispersait un groupe de mineurs illégaux entrés dans une mine active pendant la nuit, un mineur illégal a été victime d'un coup de feu fatal.	Prévu chaque année
Communautés			
Investir (dans l'ensemble) en moyenne 1 % des revenus des trois dernières années, dans des programmes communautaires incluant les contributions en nature, et dans l'administration, comme indiqué dans les rapports d'audits financiers consolidés de Freeport-McMoRan (objectif de 193 millions \$ en 2013).	X	Environ 173 millions \$ ont été investis dans les programmes communautaires dans toutes les opérations, ce qui est relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent malgré la baisse des prix des matières premières. Ce déficit est principalement lié au calendrier des projets d'infrastructures communautaires à PTFI et à une diminution des contributions au Fonds de partenariat pour le développement communautaire de PTFI en raison de la baisse de la production.	Prévu chaque année
Mettre en œuvre au moins les deux nouveaux programmes communautaires destinés à soutenir le développement de la carrière pour les femmes.	Prévu	Nous mettons en œuvre des programmes visant l'autonomisation économique des femmes, y compris un partenariat pour soutenir les Amérindiennes qui veulent démarrer ou développer une petite entreprise.	2014
Travailler avec les collectivités locales, les parties prenantes des communautés, les promoteurs et entrepreneurs du secteur privé, pour lancer la construction des infrastructures et des logements résidentiels d'une ville nouvelle dans la zone d'aménagement du Plan de Développement Intégré afin de favoriser la croissance urbaine durable dans la concession TFM.	Nouvel objectif		2016
Environnement			
Zéro incident environnemental important (taux de trois ou plus sur le Registre des risques du développement durable).	X	Au courant de l'année, environ 1 000 tonnes métriques de rejets miniers se sont déversées d'un pipeline situé près de notre site d'Ojo del Salado au Chili, entraînant des impacts sur les terres agricoles à l'échelle locale et une opération de nettoyage connexe, en collaboration avec des agences de régulation.	Prévu chaque année
Aucune pénalité de plus de 100 000 \$.	✓	Les opérations n'ont pas encouru de pénalités de plus de 100 000 \$.	Prévu chaque année
D'après le processus du Registre des risques en développement durable, les opérations ont priorisé la mise en œuvre d'un plan de gestion et de conservation de l'eau.	✓	Des modèles du bilan hydrique sont utilisés dans toutes les opérations situées dans les régions marquées par des pénuries d'eau. Ces opérations utilisent également un format commun pour les plans de gestion de l'eau, y compris la planification de scénarios.	2012

(a) Inclut FM O&G

(b) Veuillez consulter la section Sécurité et Droits de l'homme à la page 17 pour de plus amples informations concernant la mise à jour de nos objectifs en matière des droits de l'homme.

Les études et les programmes de forage d'exploration se poursuivent pour identifier les possibilités d'augmentation des réserves et d'accroissement de la production future. La capacité à atteindre les objectifs professionnels dépendra de la réussite du recrutement et de la rétention des employés compétents. Une rémunération et des avantages concurrentiels sont proposés, mais un accent est mis sur le développement personnel et professionnel tout au long de la carrière des employés.

RECRUTEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

Des efforts sont consentis afin de pourvoir localement à tous les postes, car cette pratique favorise la compréhension des cultures locales et vient compléter l'engagement de longue date envers la participation et le développement communautaire. Ainsi, dans la plus grande des opérations, PTFI, située dans la lointaine province de Papouasie, en Indonésie, la politique est de donner la priorité au recrutement des Papous. À la fin de l'exercice 2013, 99 % des employés de PTFI étaient Indonésiens et, parmi eux, 34 % étaient des Papous autochtones (contre 32 pour cent au cours des deux années précédentes). Dans l'exploitation de TFM, 98 % des employés sont des citoyens congolais. Également plus de 240 Amérindiens sont employés dans nos exploitations aux États-Unis, une hausse de 20 % depuis 2012.

Le programme de formation technique avec la tribu apache de San Carlos en Arizona, le premier du genre entre Freeport-McMoRan et une tribu des États-Unis, est destiné à renforcer les aptitudes à l'emploi et les compétences des étudiants apaches qui connaissent un taux de chômage élevé dans leur communauté. Ce programme a pour objectif de former et certifier les étudiants à la manipulation des engins lourds et à la maintenance industrielle. En 2013, 200 étudiants ont participé à ce programme et 42 en sont sortis diplômés, dont la plupart a été embauchée ou en cours de recrutement. Depuis le lancement du programme de formation pour les opérateurs de camions-bennes dans l'exploitation de



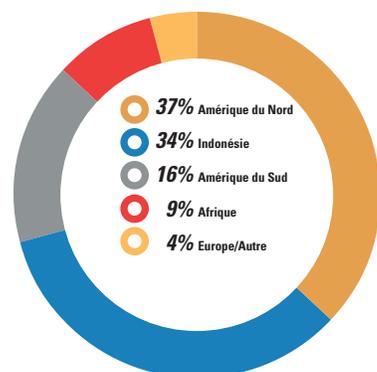
Le conseiller technique senior, Aldo Perazzonem, montre les procédures de configuration pour un bon soudage oxyacétylénique aux étudiants apaches de San Carlos dans le « Freeport-McMoRan Mine Training Institute » (Institut de formation Minière de Freeport-McMoRan). Le Mine Training Institute travaille en étroite collaboration avec les exploitations minières afin d'identifier les compétences nécessaires pour garantir une production en toute sécurité.

Candelaria au Chili, plus de 240 stagiaires ont été diplômés. Les diplômés ont été embauchés par les exploitations, par d'autres sociétés ou par des entreprises qui soutiennent l'industrie minière au Chili.

Les programmes régionaux de formation technique préparent les membres des communautés locales aux métiers liés à l'exploitation minière, même si les apprentis n'ont aucune obligation de travailler au sein de la Société. Le Nemangkawi Mining Institute (Institut Minier de Nemangkawi), situé en Papouasie, en Indonésie, a eu du succès en 2013, ayant placé à ce jour plus de 2 300 apprentis à des postes permanents à PTFI, dont 90 % sont des autochtones Papous. Pour former les employés papous sur les opérations et les procédures de l'entreprise, la Société a organisé en trois sessions de quatre semaines à notre siège social de Phoenix, en Arizona, des programmes de formation dans le cadre du développement de la main-d'œuvre Papou-Amérique. Vingt-quatre participants ont au quotidien, suivi des cours d'anglais, des exposés faits par des experts des différentes directions de l'entreprise et des cours de perfectionnement professionnel.

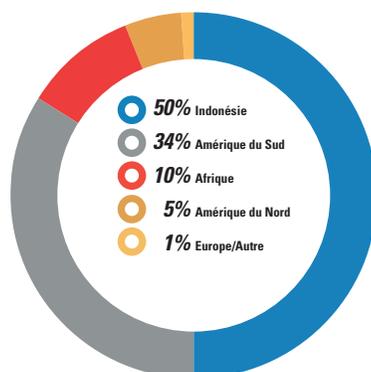
EMPLOYÉS

Environ 36 100 au 31 décembre 2013



SOUS-TRAITANTS

Environ 38 400 au 31 décembre 2013



Les données sur les effectifs incluent FM O&G

L'équipe en charge du programme de formation, développement et leadership propose aux employés des cours qui sont conformes aux compétences et attentes de Freeport-McMoRan en matière de leadership. Le sujet inclut la compréhension de principaux facteurs opérationnels et la conduite des affaires, le développement de stratégies pour devenir un spécialiste en communication influent et un expert en développement du leadership. Ces cours de formation professionnels garantissent la formation d'une main-d'œuvre motivée et très compétente pour aider la Société à atteindre son potentiel.

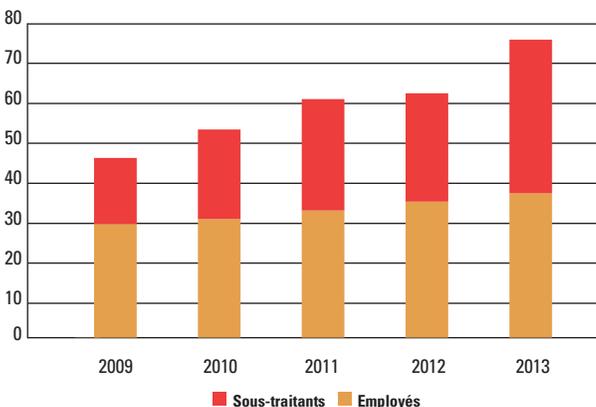
RELATIONS DE TRAVAIL

Les effectifs ont augmenté jusqu'à atteindre environ 34 100 employés et 38 400 sous-traitants à la fin de l'année 2013. Environ 50 % de la main-d'œuvre est couverte par des conventions collectives et 1 % par des contrats qui expireront en 2014. L'entreprise travaille en collaboration avec 24 syndicats dans le monde entier. Sa politique consiste à assurer un traitement et des conditions de travail équitables à tous les employés, notamment le droit à la liberté d'association et à la négociation collective. Les employés ont le droit d'exercer leur liberté d'association dans toutes les opérations.

Au quatrième trimestre 2013, ont été conclus des accords sur deux nouvelles conventions collectives, qui, à elles deux, couvrent 31 % de la main-d'œuvre totale. En octobre 2013, PTFI a conclu une convention collective biennale, et Cerro Verde a signé, en novembre, une nouvelle convention collective de travail de quatre ans.

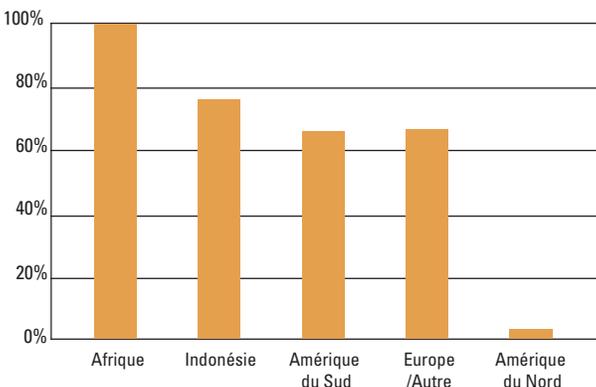
COMPOSITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

En milliers de travailleurs au 31 décembre



EMPLOYÉS RÉGIS PAR DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Par région d'exploitation au 31 décembre 2013



DIVERSITÉ



Karla Peabody, métallurgiste à l'exploitation de Safford en Arizona, maintient un piézomètre sur le remblai de lixiviation de la phase 1. Les piézomètres fournissent des données en temps réel du niveau de la solution aux métallurgistes qui surveillent l'état de la structure des remblais de lixiviation afin de garantir la production sûre du cuivre.

Les opérations de l'entreprise se déroulent dans des pays où les populations ont des origines ethniques, religieuses et culturelles diverses et, généralement, la société est le plus grand employeur pour les communautés locales. La diversité des profils et perspectives de nos employés est un atout. La discrimination et le harcèlement sont interdits. En outre, les principes de conduite des affaires et la politique sur les Droits de l'homme de l'entreprise exigent que les employés traitent avec dignité et respect les personnes dans les exploitations et à proximité de celles-ci.

Les femmes sont traditionnellement sous-représentées dans le secteur minier et l'entreprise continue à rechercher les moyens de recruter des femmes et de favoriser le développement de leur carrière au sein de la Société. Plusieurs employées féminines occupent des postes de direction importants au sein de l'organisation, notamment la Directrice financière, ainsi que deux membres du Conseil d'administration. Le pourcentage de femmes représentées dans la Société varie selon la zone géographique, entre 17 %, le plus élevé, en Amérique du Nord et 3 %, le plus bas, en RDC. Près de 1 000 employées féminines ont rejoint la Société depuis 2010 (dont plus de 350 chez FM O&G). Toutefois, le pourcentage de femmes parmi l'ensemble des employés demeure de 10 %, un chiffre inférieur à l'objectif fixé à 15 %. En 2013, l'entreprise a participé à plus de 30 événements de recrutement, y compris ceux visant à améliorer la diversité de notre réserve de candidats, comme le salon de recrutement *MBA Women International* et la conférence annuelle de la *Society of Hispanic Professional Engineers*.

La sécurité est la première des priorités dans toutes les exploitations de Freeport-McMoRan. La philosophie de « production sûre » est mise en évidence par l'intégration de mesures de sécurité dans tous les aspects des opérations.

La sécurité au travail relève de la responsabilité de tous les employés; elle est mise en œuvre par une structure formelle qui s'appuie sur la Politique en matière de sécurité et santé au travail. Le Conseil d'Administration exige des audits complets pour s'assurer que le système de gestion de la sécurité au travail est efficace, que les déviations sont identifiées et que les ressources sont mises en place pour atteindre les objectifs de la politique de l'entreprise. Des audits indépendants sur la santé et la sécurité sont réalisés sur tous les sites, sur un cycle de deux ans, dont 13 audits en 2013. Ces audits indépendants sont complétés par des audits et des inspections continus sur la sécurité interne, portant sur les risques spécifiques ou sur les exploitations qui ne remplissent pas les critères de sécurité requis.

Aucune distinction n'est faite entre les sous-traitants et les employés en ce qui concerne l'établissement de rapports sur la performance en matière de santé et de sécurité. Le système de gestion de la santé et de la sécurité, basé sur la norme OHSAS 18001, constitue un cadre pour gérer les risques et les obligations de conformité. Vingt-sept sites et entités, y compris tous les sites d'exploitation actifs ont maintenu la certification OHSAS 18001 dans l'ensemble.

En 2013, après avoir amélioré la fréquence d'incidents déclarés pour la sixième année consécutive, l'objectif de performance de 0,55 a été largement dépassé, sur toute l'entreprise; la fréquence des incidents déclarés a atteint 0,74. 175 millions d'heures de travail ont été réalisées en 2013, par rapport à 169 millions en 2012 et un total de 649 blessés déclarés a été enregistré en 2013, par rapport à 487 en 2012.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS FATAUX

En mai 2013, un éboulement de terrain dans un centre de formation souterrain à PTFI a fait 28 décès et 10 blessés graves parmi les ouvriers. Cet incident sans précédent fait l'objet d'une enquête approfondie par PTFI, des experts internationaux, le Ministère indonésien de l'Énergie et des Ressources Minérales et d'autres autorités gouvernementales. PTFI a fourni son entière coopération lors des trois enquêtes sur l'incident ordonnées par le gouvernement indonésien et menées par la police, les inspecteurs des mines du Ministère indonésien de l'Énergie et des Ressources Minérales et une équipe d'enquête spécialement désignée, placée sous l'autorité des experts de l'industrie minière indonésienne.

En réponse à l'accident et en tenant compte des recommandations formulées par les inspecteurs du gouvernement, les experts indépendants et le Comité directeur interne chargé des enquêtes, PTFI a entrepris une série d'actions visant à renforcer la sécurité. Les mesures principales incluent une vérification complète du support de terrain dans les travaux souterrains de PTFI, le retrait de tous les plafonds ou autres obstacles dans le champ de vision, et le renforcement des programmes d'inspection et de surveillance. PTFI vérifie également ses processus et procédures spécifiques de contrôle des pressions des terrains, et a élaboré un plan de gestion révisé pour le contrôle des pressions des terrains.

Sept autres travailleurs ont perdu la vie dans des accidents tragiques séparés survenus dans nos exploitations en 2013. Une analyse des causes profondes a été faite pour chaque événement, et des mesures correctives et des améliorations du système sont mises en œuvre pour réduire les risques d'autres accidents. Pour plus d'informations sur les accidents mortels survenus en 2013, veuillez consulter notre site Web.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Sous-traitants compris

	2009	2010	2011	2012	2013*
Accidents mortels sur le lieu de travail	3	2	5	6	35
Fréquence des incidents déclarés	0,74	0,65	0,61	0,58	0,74
Cas de maladies professionnelles	9	6	16	25	41

* Inclut FM O&G

Fréquence des incidents déclarés = [(Nombre d'accidents mortels + Incidents avec arrêt de travail + Incidents avec restriction du travail + Traitement médical) x 200 000] / Nombre total heures de travail

ACCIDENTS FATALS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL 2009-2013

Par type d'événement

Éboulement de terrain	28*	Chute d'objets	3
Transport	4	Machines en mouvement	2
Boue humide	4	Chute hauteur	1
Véhicules légers	4	Machinerie lourde	1
Autres causes	4		

*Associé à un éboulement de terrain dans un centre de formation souterrain à PTFI en mai 2013.

La société continue à affiner et améliorer drastiquement les différents aspects de l'initiative de prévention des accidents fatals, qui met l'accent sur l'identification et la gestion des risques d'accidents potentiellement fatals. Les directives sur la prévention des accidents fatals ont été révisées afin d'inclure des détails basés sur des inspections sur le terrain et les commentaires formulés par les employés de première ligne dans toutes les opérations. Ces directives comportent maintenant une liste remise à jour des risques importants au niveau mondial qui exigent une formation spécifique aux tâches d'identification et de mise en application de ce contrôle essentiel. Les procédures d'audit sont également améliorées afin de mieux évaluer l'utilisation et l'efficacité des méthodes de contrôle.

L'analyse des risques importants se fait continuellement avec des spécialistes du domaine, afin de développer et d'améliorer des outils permettant d'identifier et améliorer les moyens de contrôle nécessaires pour réduire les risques de blessures. De plus, des modules de formation de base sur les risques importants au niveau mondial sont élaborés, ceux-ci sont les mêmes pour toutes les opérations, incluant sans s'y limiter, les espaces confinés, les travaux en hauteur, les trous ouverts et le verrouillage / l'étiquetage/ la vérification. Ces modules de formation sont élaborés à l'aide



Earl Laney, superviseur d'une équipe technique, étudie les risques avec les nouveaux employés avant d'entrer dans le concentrateur de Morenci. Les « Red Hats » participent à un programme de formation intensif de 90 jours axé sur la philosophie de l'entreprise de production sans risques.

de techniques modernes de conception pédagogique afin de s'assurer que le personnel développe les compétences nécessaires pour appliquer les politiques et programmes de sécurité. Les compétences seront mesurées à travers des évaluations écrites et pratiques.

Un élément clé de cette initiative est la communication au niveau de l'entreprise des avis de sécurité sur les événements potentiellement mortels (PFE), qui décrivent en détail les incidents survenus qui auraient pu entraîner des accidents mortels. En 2013, l'entreprise a recensé 53 événements potentiellement mortels, qui sont traités comme si un accident mortel réel survenait et une analyse complète des causes premières est nécessaire. Une fois chaque analyse des causes profondes faite, un avis de suivi d'un événement potentiellement mortel est distribué sur les sites, permettant d'identifier les facteurs causaux de l'incident et les recommandations des actions préventives.

Bien que l'accent porte davantage sur la prévention des accidents mortels, il est nécessaire de réduire le taux global de blessures. Les tendances de Freeport-McMoRan indiquent que les blessures aux mains contribuent le plus à la fréquence des incidents déclarés.

Par conséquent, une campagne *Take 5 for Hand Safety* (Remets-toi en question pour la sécurité des mains) a été lancée en 2013. La campagne s'articule autour de messages de sécurité mensuels sur des sujets incluant l'utilisation de gants, l'utilisation adéquate des outils et les règles générales de protection des mains.



SANTÉ AU TRAVAIL

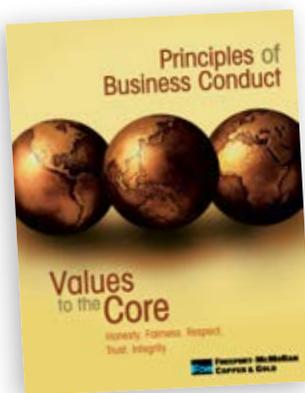
Les sites d'exploitation de Freeport-McMoRan disposent d'un programme complet sur la santé au travail, permettant d'évaluer le risque d'exposition aux dangers liés à la santé au travail et de mettre en place des mesures adaptées pour la main-d'œuvre. Le Guide pratique en matière d'hygiène industrielle et de santé au travail définit les limites d'exposition professionnelles, les normes et les pratiques applicables dans le monde entier. Il y a eu 41 cas de maladies professionnelles en 2013, soit une augmentation de 64 % par rapport à l'exercice précédent. Un seul événement dans un site au sol contaminé est attribuable à sept cas de dermatite de contact d'origine végétale. Il y a également eu 15 cas d'exposition à la chaleur et 15 cas d'exposition aux agents toxiques ou chimiques comme événements isolés pendant l'année. Aucune incapacité permanente n'a été causée par ces cas de maladies professionnelles. Chaque incident a fait l'objet d'une procédure d'analyse de la sécurité du travail par des spécialistes de la santé et de la sécurité pour mieux définir et promouvoir la reconnaissance des risques et mettre en œuvre des contrôles pour empêcher qu'ils se reproduisent, le cas échéant.

La société Freeport-McMoRan s'engage au plus haut niveau de respect de la déontologie et du droit. Les Principes de conduite des affaires sont un engagement d'intégrité, ils définissent le comportement attendu de tous les employés et du Conseil d'administration. Une formation complète sur nos Principes de conduite des affaires est organisée, elle débouche sur la certification annuelle des cadres (98 % formés en 2013). Ce processus consiste en une formation assistée par ordinateur, sanctionnée par un brevet qui atteste que l'employé comprend les Principes de conduite des affaires et ne connaît l'existence d'aucun problème de non-conformité. La formation sur les Principes de conduite des affaires est également dispensée chaque année à environ un tiers des employés non cadres sur la base d'une rotation par site géographique. Sur les 12 180 employés sélectionnés en 2013, 94 % ont terminé la formation. En 2014, commencera une rotation de trois ans, en commençant par les employés des États-Unis et ceux de l'Amérique du Sud. Cette formation est également obligatoire pour tous les nouveaux employés.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La corruption est parfois très répandue dans les systèmes gouvernementaux et les cultures locaux dans les régions où se trouvent les opérations, particulièrement dans les pays en développement. Le fait d'offrir ou de verser des pots-de-vin, commissions, ou autres paiements semblables à une personne ou organisation, ou à une autorité gouvernementale, pour obtenir des avantages en faveur de l'entreprise ne sont pas tolérés. De même, aucun paiement ne peut être accepté. La politique de lutte contre la corruption et ses lignes directrices aident à être en conformité avec le « *U.S. Foreign Corrupt Practices Act* » (la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger) de 1977 et d'autres lois anticorruption pertinentes, y compris les lois locales.

En 2013, la Société a également développé et mis en œuvre un nouveau module de formation en ligne axé sur la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger, ainsi que sur les autres lois anticorruption. Le module de formation a été créé pour les employés qui sont en contact régulier avec des représentants du gouvernement. En 2013, grâce à l'utilisation de ce nouvel outil, nous avons pu fournir une formation ciblée à plus de 2 280 employés dans les exploitations du monde entier. La formation en ligne n'a pas pour vocation de remplacer les programmes de formation théorique existants. Au contraire, elle a été développée pour compléter les systèmes existants et étendre la portée des efforts globaux de la Société pour atteindre la conformité. Par la suite, les programmes de formation seront élargis pour inclure des employés supplémentaires issus des principaux départements et des groupes de cadres qui peuvent être en contact avec des représentants du



gouvernement, ainsi qu'avec des services associés. Cette approche augmentera le nombre d'employés sélectionnés pour la formation et permettra un processus de sélection automatisé plus cohérent.

En 2013, une formation théorique a été dispensée à TFM pour les départements principaux, dont les Relations avec le gouvernement, le Service de voyage aérien, l'Immigration et la Logistique. La formation a également été dispensée dans les services d'appui, notamment les Départements juridique, des ressources humaines et de la comptabilité, ainsi qu'auprès de la haute direction, responsable des procédures d'approbation et des contrôles internes. En outre, plusieurs cours ont été organisés pour les sous-traitants de TFM. Cette formation de lutte contre la corruption à TFM a touché plus de 90 employés et sous-traitants. La Société a également organisé une formation similaire à PTFI en 2013, avec plus de 190 employés et sous-traitants.

Reconnaissant une possible responsabilité juridique pour les actes commis par nos partenaires d'affaires, ceci en vertu de la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger et d'autres lois, la Société a finalisé le développement d'une plateforme de contrôle en ligne, appelée *Freeport Compliance eXchange* (FCeX). FCeX est une plateforme logicielle axée sur des enquêtes, qui est conçue pour évaluer les risques dans les domaines de la lutte contre la corruption, les mesures de contrôle du commerce international et les droits de l'homme. Lancé à titre expérimental à PTFI, TFM et Cerro Verde pendant la première moitié de 2014, et prévu pour être déployé dans l'ensemble des exploitations de la Société hors des États-Unis durant le reste de l'année 2014, FCeX devrait sensiblement améliorer les capacités de l'entreprise à identifier, évaluer et atténuer les risques de non-conformité.

INFORMATIONS ET RAPPORTS

Freeport-McMoRan pérennise un Service de Vérification de Conformité à la Loi pour fournir des conseils et une assistance à sa main-d'œuvre pour toute question ou préoccupation relative aux Principes de conduite des affaires. Pour encourager les employés à signaler toute infraction potentielle dans la conduite des affaires, une possibilité de signalement anonyme est offerte par le biais du système de Vérification de Conformité. En 2013, 572 rapports ont été présentés par le Service de Conformité de Freeport-McMoRan, relatifs à divers sujets tels que le comportement des employés sur le lieu de travail, l'environnement, la santé et la sécurité, la protection des actifs de la Société et les conflits d'intérêts. Tous les rapports donnent lieu à une enquête et, si corroborés, des mesures disciplinaires sont prises, pouvant aller jusqu'à la rupture du contrat de travail.

TRANSPARENCE DANS LES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

En 2008, la Société a souscrit et appuyé l'Initiative de transparence dans l'industrie extractive (ITIE), qui est un engagement des gouvernements à divulguer leurs recettes et des entreprises pétrolières, gazières et minières à publier les paiements liés aux ressources naturelles effectués en faveur des gouvernements, afin de favoriser la bonne gouvernance et la transparence. Un cadre supérieur de Freeport-McMoRan est membre du Conseil d'administration international de l'ITIE et d'autres employés participent directement au soutien des processus locaux de l'ITIE.



La RDC, temporairement suspendue mais pleinement impliquée dans l'ITIE, et l'Indonésie sont des pays candidats à l'ITIE. Les sites d'exploitation de TFM et PTFI participent directement et soutiennent la mise en œuvre du plan de travail de chaque pays. TFM participe en tant que membre du groupe multipartite de l'ITIE pour la RDC. L'exploitation de Cerro Verde participe et soutient la mise en œuvre de l'ITIE au Pérou, qui est devenu un pays conforme en 2012.

La Société est également membre du groupe multipartite des États-Unis, qui a approuvé, en décembre 2013, la demande de candidature à l'ITIE, qui sera présentée au Secrétariat de l'ITIE et au Conseil d'administration international aux fins d'examen et d'approbation. Les États-Unis ont été admis comme pays candidat par l'ITIE le 19 mars 2014.

Les paiements aux gouvernements hôtes au travers de taxes, redevances et autres obligations sont une contribution importante au développement national, régional et local. Une transparence renforcée sur les recettes provenant du secteur minier est un mécanisme important pour promouvoir une meilleure gouvernance et une obligation de transparence sur la redistribution des recettes qui proviennent de ce secteur. En plus des engagements dans le cadre de l'ITIE au niveau du pays, les paiements annuels en espèces effectués aux gouvernements dans tous les pays où s'exercent les activités de la société sont communiqués, comme présenté dans le tableau ci-dessous.

PAIEMENTS EN ESPÈCES EFFECTUÉS AUX GOUVERNEMENTS ^(a)

Pour l'exercice clos au
31 décembre 2013
(millions \$)

	États-Unis	Chili	Pérou	Indonésie	RDC	Autres pays ^(b)	Total
Impôt sur le revenu de l'entreprise, déduction faite des remboursements	128 \$	204 \$	336 \$	160 \$	2 \$	3 \$	833 \$
Retenue d'impôts sur les dividendes étrangers	–	183	–	–	–	–	183
Taxes déduites sur les salaires des employés	523	24	46	118	42	24	777
Dividendes	–	–	–	–	–	–	–
Redevances et taxes de séparation	240	55	–	101	29	–	425
Impôt foncier	125	1	–	9	–	2	137
Autres taxes et frais	115	41	103	110	106	(16)	459
Total	1 131 \$	508 \$	485 \$	498 \$	179 \$	13 \$	2 814 \$

(a) Ce barème traduit l'effort de Freeport-McMoRan pour documenter ses paiements en espèces importants aux gouvernements (déduction faite des remboursements), y compris les paiements effectués par FM O&G.

(b) Représente les paiements en espèces aux gouvernements par les autres filiales de Freeport-McMoRan qui se trouvent en dehors des pays où Freeport-McMoRan détient des activités minières.

Freeport-McMoRan ne tolère pas les violations des droits de l'homme. La politique en matière des droits de l'homme exige que la Société et ses sous-traitants conduisent leurs affaires d'une manière compatible avec la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Pour ce faire, la vulgarisation des droits de l'homme est menée, par l'éducation et la formation des employés, sous-traitants et communautés et la protection de tout employé qui rapporte des violations présumées est assurée. Des politiques de respect des droits de l'homme spécifiques aux différents sites sont mises en place conformément à la politique de Freeport-McMoRan en matière de droits de l'homme, aux lois et règlements du pays et aux « Principes



volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme » (Principes volontaires). Les responsables de la conformité aux Droits de

l'Homme au niveau du site veillent à la conformité aux principes et à la formation, et aussi aux mécanismes de présentation des plaintes, ainsi que la manière dont elles sont documentées et leur suivi pour toutes les allégations en matière de droits de l'homme qui sont signalées dans les zones des opérations.

MISE À JOUR DU PROGRAMME DES DROITS DE L'HOMME

Pour 2014 et au-delà, l'objectif a été ajusté afin de ne pas enregistrer de violations* des droits de l'homme dans les opérations. La mise à jour n'entame en rien l'engagement à respecter tous les droits de l'homme tels qu'énoncés dans les politiques et programmes, mais permet de se focaliser sur la prévention des cas les plus graves.

En 2013, les travaux d'intégration des principes directeurs des Nations-Unies sur les droits des affaires et droits de l'homme au

* Il n'existe pas une seule et unique définition des atteintes caractérisées aux droits de l'homme en droit international ; toutefois, le rapport du Haut-commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme, intitulé « La responsabilité des entreprises de respecter les droits de l'homme – Guide interprétatif » donne des orientations sur l'identification de ces types d'atteintes.

programme existant sur les droits de l'homme ont progressé. Une société de conseil basée au Royaume-Uni a été engagée pour évaluer l'impact du respect des droits de l'homme au niveau de l'entreprise, en identifiant les effets potentiel sur l'ensemble du portefeuille, et identifier les opportunités en vue d'obtenir une meilleure assiduité au niveau opérationnel en utilisant une approche basée sur les risques (voir le tableau de bord des questions ci-dessous). Dans le cadre de cette évaluation, deux réunions de vérification avec les parties prenantes internationales comportant plus de 20 entités ont eu lieu afin d'obtenir des avis sur la méthodologie de l'évaluation où furent présentées les premières conclusions. Il est prévu de terminer l'évaluation en 2014 et d'utiliser les conclusions pour guider la révision de la politique et la stratégie en matière des droits de l'homme. Les conclusions préliminaires de l'étude d'impact sur les droits de l'homme ont montré que les impacts potentiels les plus importants sont généralement liés aux questions environnementales et communautaires, et que les impacts réels ou perçus les plus importants sont liés aux questions touchant les communautés et les employés. Cette évaluation de haut niveau permettra d'établir l'ordre de priorité des secteurs d'intervention et d'identifier les opérations pour lesquelles des évaluations plus approfondies seraient utiles. L'outil a permis d'identifier que pour les impacts potentiels et réels, l'exploitation TFM est le site qui arrive en première place, suivi par l'exploitation PTFI ; les deux conclusions concordent avec les points de vue des parties prenantes.

En 2013, la société a aussi continué de participer au groupe de travail multisectoriel sur les droits de l'homme dans le cadre de la Responsabilité sociale des entreprises, qui a constitué un forum pour approfondir certaines idées émises par des sociétés sœurs afin de déterminer la meilleure approche permettant d'intégrer un meilleur modèle en matière de droits de l'homme dans les pratiques des affaires.

TABLEAU DE BORD DES QUESTIONS RELATIVES À L'ÉTUDE D'IMPACT SUR LES DROITS DE L'HOMME AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

Employés	Communauté	Tiers	Environnement
Conditions de travail	Niveau de vie/qualité de vie	Comportement des forces de sécurité gouvernementales	Sécurité de l'eau
Liberté d'association et négociations collectives	Santé et sécurité des communautés	Comportement des forces privées de sécurité	Pollution
Travail forcé et obligatoire	Déplacement/réinstallation	Présence de mineurs artisanaux/à petite échelle	Gestion des matières et déchets dangereux
Travail des enfants	Activité économique/moyens de subsistance	ONG et groupes de la société civile	Exposition majeure aux risques naturels
Conditions de travail sûres et saines	Patrimoine culturel	Système judiciaire (accès à des voies de recours)	
Discrimination	Minorités, y compris les peuples autochtones		
Sous-traitants et femmes dans la chaîne d'approvisionnement	Droits des enfants, y compris l'accès à l'éducation		

Comme indiqué plus haut, en 2014 un outil de mesure d'assiduité en ligne pour les fournisseurs (y compris les sous-traitants) a été lancé, qui comprend des questions touchant les droits de l'homme. FCeX est une plateforme logicielle axée sur les enquêtes qui est conçue pour évaluer les risques. Elle comprend un questionnaire que doivent remplir les fournisseurs avant d'être acceptés comme partenaires commerciaux ou lorsqu'un contrat doit être renouvelé. Parmi les nombreux domaines de risques juridiques, de réglementation et de réputation, l'outil contient des questions touchant les droits de l'homme qui sont jugées importantes pour l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement.

En 2013, le processus de révision de la durabilité des projets de développement a été poursuivi, tel que mentionné précédemment, pour les projets d'extension de nouveaux sites ou des capacités existantes. Le processus comprend une évaluation des risques et des opportunités associés aux droits de l'homme qu'on doit intégrer rapidement dans les plans de projet. En outre, la mine Cerro Verde au Pérou, dans le cadre du projet d'extension en cours, a engagé un tiers en 2013 pour réaliser une évaluation des risques de sécurité, qui comprenait une étude de la mise en œuvre des Principes volontaires. Toutes les opérations existantes continuent d'évaluer de façon permanente les risques relatifs aux droits de l'homme, dans le cadre du processus du Registre des risques en développement durable.

SÉCURITÉ

Les risques de sécurité près des exploitations de PTFI en Papouasie, en Indonésie, sont dus à l'immigration, aux activistes séparatistes et aux militants de la région, à la présence d'orpailleurs illégaux sur la zone du projet, ainsi qu'à des tensions sociales, politiques et ethniques au sein de la communauté locale et dans les autres régions de la province.

PTFI emploie environ 750 agents de sécurité non armés et 130 agents sous-traitants en matière de sécurité non armés également, ainsi que des sous-traitants en transport/logistique qui remplissent diverses fonctions, comme la protection des installations, la surveillance des expéditions de matériels et de produits, la participation au contrôle de la circulation et l'aide en cas d'urgence sur l'exploitation. Le district minier de Grasberg a été désigné par le gouvernement indonésien comme un des patrimoines nationaux vitaux de l'Indonésie. Cette désignation se traduit par le fait que la police et, dans une moindre mesure, l'armée jouent un rôle important dans la protection de la zone des opérations. Le gouvernement indonésien est responsable de l'embauche des policiers et des militaires et dirige leurs opérations. En 2013, PTFI a conclu un protocole d'accord révisé et actualisé avec le Commandant provincial de la police nationale. Le protocole d'accord porte sur une durée de 3 ans et décrit en



TFM, en coordination avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), dispense une formation sur les droits de l'homme à l'intention des membres de la société civile, des forces de sécurité du gouvernement hôte et sa main-d'œuvre. L'ancien président de TFM, Mike Ciricillo, le responsable de la conformité aux droits de l'homme, Nzati Didier-Michel, et le responsable du règlement des plaintes des communautés, Cathy Kongola, ont rejoint un groupe de parties prenantes ayant suivi une séance de formation aux droits de l'homme d'une journée.

détail la relation de travail entre PTFI et le personnel de sécurité publique, y compris les domaines d'intervention, de coordination et d'engagement à mettre en œuvre les politiques et procédures de PTFI, dont la déontologie et les droits de l'homme. Les Principes volontaires sont inclus dans le protocole d'accord. La part des dépenses d'appui de PTFI à la sécurité assurée par le gouvernement s'élevait à 25 millions \$ en 2013. Ce soutien supplémentaire comprend les coûts des infrastructures et autres coûts, comme le coût des aliments, du logement, du carburant, de déplacements, de réparation des véhicules, des allocations pour couvrir les frais indirects et administratifs, et les programmes d'assistance communautaire réalisés par l'armée et la police.

Entre le début de l'année 2009 et janvier 2014, il y a eu 15 cas de décès et 58 cas de blessures parmi les employés, les sous-traitants, le personnel de sécurité du gouvernement hôte et civils au cours des fusillades perpétrées dans notre zone de projet. En 2013, il n'y a eu qu'un blessé et aucun cas de décès n'a été enregistré. PTFI continue de répondre à ces préoccupations en renforçant ses mesures de sécurité, à la fois pour le personnel et le transport des matériaux. À ce jour, aucun individu ni groupe n'a revendiqué ces incidents et la Société continue de tout faire pour obtenir justice et pour qu'une enquête exhaustive soit menée.

TFM fait actuellement face à un certain nombre de risques liés à la sécurité et risques sociaux, comme ceux représentés par les mineurs artisanaux illégaux sur la concession de TFM, ainsi qu'un afflux rapide de migrants en quête d'opportunités économiques. Les opérations de TFM n'ont pas été touchées par ce mouvement qui a été signalée, et elles n'ont pas non plus modifié les plans opérationnels ou les futures extensions. TFM et les autorités locales continuent de travailler ensemble, notamment par des réunions mensuelles sur la sécurité, pour régler de manière proactive les troubles civils potentiels.

TFM emploie environ 350 employés de sécurité non armés et 390 membres sous-traitants en matière de sécurité non armés. Outre ce personnel de sécurité, le gouvernement national a affecté environ 140 membres de la Police des mines à la zone de concession de TFM. La Police des mines est une division de la Police Nationale Congolaise et est responsable du maintien de la sécurité dans les concessions minières partout en RDC. TFM a conclu un protocole d'accord avec la Police des mines qui décrit en détail leur relation de travail, y compris les domaines d'intervention, de coordination et d'engagement à mettre en œuvre les politiques et procédures de TFM, dont la déontologie et les droits de l'homme. Les Principes volontaires sont intégrés dans le protocole d'accord. TFM fournit la nourriture, le logement, des allocations monétaires et le soutien logistique, en plus de paiements directs au gouvernement en échange des forces de sécurité affectées à la zone de la concession. Le coût total de ce soutien pour TFM, y compris du soutien en nature, s'est élevé à moins d'un million de dollars en 2013.

L'appui accordé est cohérent avec les obligations figurant dans les contrats avec les gouvernements respectifs, la philosophie d'entreprise citoyenne responsable et les Principes volontaires. Régulièrement les mesures d'appui sont revues pour s'assurer qu'elles sont appropriées, légales et correctement contrôlées.

MÉCANISMES DE SIGNALEMENT ET D'ENGAGEMENT

En 2013, 34 accusations de violation des droits de l'homme ont été communiquées au responsable de la conformité aux droits de l'homme de PTFI contre 19 l'année précédente. Ces cas n'incluaient aucune allégation de violations des droits de l'homme commises par le personnel de PTFI ou les sous-traitants contre des membres de la communauté, mais il y a eu un certain nombre d'accusations contre ou parmi nos employés et les personnes à leur charge. Neuf de ces accusations étaient liées aux ressources humaines, huit au harcèlement, deux à l'intimidation, un cas criminel et un cas non fondé. 13 cas concernaient également des problèmes domestiques signalés en 2013.

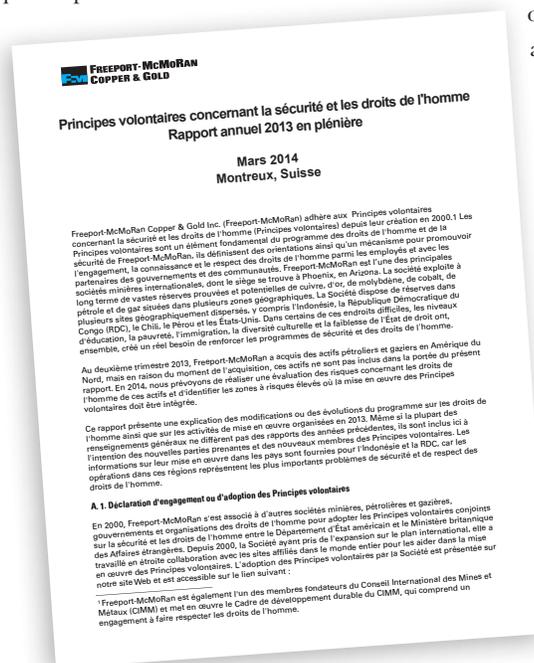
En 2013, une évaluation conjointe au site et dans l'entreprise a été réalisée afin d'identifier les questions liées au renforcement du mécanisme actuel de règlement des plaintes en matière de droits de l'homme. La révision de la formation sur les plaintes en matière de droits de l'homme peut s'avérer nécessaire pour continuer d'éduquer les parties prenantes internes et externes sur leurs droits et sur les mécanismes de signalement appropriés.

En 2013, 17 accusations de violation des droits de l'homme ont été communiquées et enregistrées auprès du responsable de la conformité aux droits de l'homme de TFM contre 12 en 2012. Sur le nombre total de cas signalés, cinq concernaient des agressions ou des blessures physiques, quatre concernaient un crime, quatre étaient liés aux ressources humaines, trois étaient des cas d'intimidation et un dernier n'était pas fondé. Tous ces cas ont été documentés, étudiés et classés, ou sont suivis par le responsable de conformité aux droits de l'homme de TFM ou ils font l'objet d'une enquête par les autorités gouvernementales.

Quatre des cinq cas d'agression ou de blessures physiques à TFM étaient des allégations formulées à l'encontre des employés et sous-traitants en matière de sécurité ou du personnel de sécurité du gouvernement. De ces quatre cas de sécurité, un a entraîné le licenciement d'un employé de sécurité, un fait encore l'objet d'une enquête par le conseil de sécurité des collectivités locales, et deux ont été jugés peu crédibles et classés. Deux des quatre cas concernant un crime étaient liés à un incident de sécurité. Un cas impliquait une allégation de viol par un personnel de sécurité sous-traitant. Ce cas a fait l'objet d'une enquête par les autorités

locales et été classé faute de preuves suffisantes. Néanmoins, le sous-traitant en matière de sécurité a retiré l'accusé de son poste sur la concession de TFM. Le second cas était lié à un décès survenu lorsque la Police des mines dispersait un groupe d'environ 200 mineurs illégaux qui se sont infiltrés dans une mine active de TFM pendant la nuit. Au cours de cet événement, un mineur illégal a été victime d'un coup de feu fatal. TFM a invité la police provinciale pour enquêter sur l'incident et a également contacté des ONG locales de défense des droits de l'homme pour les informer de l'incident et solliciter leur appui dans le contrôle et le signalement des incidents liés à l'exploitation illégale.

Pour de plus amples informations sur les programmes relatifs aux droits de l'homme, y compris la participation des parties prenantes concernées et les programmes de formation, rendez-vous sur le site Web pour consulter le rapport 2013 en plénière sur les Principes volontaires concernant la sécurité et les droits de l'homme.



La Société est consciente que les opérations ont des impacts économiques, sociaux et environnementaux sur les communautés locales tout au long du cycle de vie des exploitations minières. Certains de ces impacts concernent le changement d'utilisation des terres et l'afflux de populations, tandis que d'autres portent sur les opportunités économiques et le développement dans les domaines des infrastructures, de la santé et de l'éducation. La Société collabore ouvertement et de manière transparente avec les parties prenantes locales pour faciliter sa capacité à gérer et faire croître l'entreprise. La Politique communautaire exige une collaboration avec les communautés pour minimiser et atténuer les impacts négatifs et créer des opportunités afin de maximiser les impacts positifs.

Cet engagement et ces conseils assurent que les communautés sont informées sur le développement et sur les projets d'exploitation, elles sont alors en mesure de comprendre les activités de la Société. Le dialogue avec les parties prenantes locales s'effectue officiellement par le biais de journées portes ouvertes et des processus de réglementation, mais également par des interactions régulières avec les représentants du programme de développement communautaire sur le terrain, des panels de partenariats communautaires et des fonds d'investissement communautaires. En 2013, d'autres systèmes de participation officielle d'évaluation et de gestion furent envisagés pour mieux aborder les impacts sociaux et les questions de développement communautaire près des opérations au Chili. En plus de la Fondation en faveur de l'investissement social de Freeport-McMoRan Chili, une mobilisation stratégique accrue des parties prenantes et une augmentation des activités de développement au Chili dès 2014 sont prévues.

Le processus de révision de la durabilité pour les projets de développement permet aux équipes de projet de développer des plans d'atténuation pour gérer les opportunités et impacts sociaux principaux avant la phase d'obtention du permis du projet. Pendant ces processus d'obtention de permis, comme l'étude d'impact environnemental et social, les impacts potentiels et les plans d'atténuation associés sont liés aux parties prenantes locales et ces plans deviennent souvent des engagements à un projet. Sur les exploitations existantes, un registre des risques liés au développement durable de manière permanente pour analyser les risques économiques, sociaux et environnementaux potentiels qui pourraient avoir des conséquences, directes ou indirectes, sur les communautés locales est utilisé. Chaque exploitation suit un plan de développement et d'engagement communautaire de cinq ans qui est lié au registre des risques liés au développement durable, de sorte que les méthodes d'engagement communautaire et les objectifs de développement sont alignés sur les risques et opportunités identifiés. Les plans, à différents niveaux de maturité dans l'ensemble des exploitations, intègrent des mécanismes permettant d'évaluer les impacts et la performance sur une base annuelle.

Les exploitations utilisent un système de gestion des plaintes des communautés, afin d'enregistrer, de traiter et de répondre aux préoccupations des communautés. Ces systèmes sont évalués en permanence pour s'assurer de leur efficacité dans chacune des exploitations. En 2013, environ 485 cas de plaintes communautaires ont été enregistrés dans toutes les opérations à travers le monde, dont la moitié environ était liée à la réinstallation à TFM (décrit ci-dessous). TFM gère un comité de médiation indépendant pour régler les plaintes de manière indépendante et impartiale. La médiation n'est entreprise que si le plaignant demande que la plainte soit présentée au comité de médiation s'il n'est pas satisfait du règlement par TFM de la plainte initiale, enregistrée par le biais du système de règlement des plaintes. En 2013, le comité de médiation a reçu 34 cas, 12 ont été résolus (cas liés à la réinstallation des communautés, à la sécurité et à l'emploi) et les 22 autres sont en cours de traitement.

Les systèmes de règlement des plaintes gagnent en consistance dans nos opérations depuis leur mise en place dans toutes nos exploitations en 2010. Une augmentation des plaintes est d'ailleurs signalée chaque année. En excluant les plaintes liées à la réinstallation de TFM, les systèmes ont enregistré environ 200 plaintes communautaires en 2013 contre 70 en 2011. Les types de plaintes traitées incluent celles liées à l'emploi, à la projection des particules, aux émissions des poussières et aux droits fonciers.

RÉINSTALLATION DES COMMUNAUTÉS DE TFM

La poursuite de l'extension de TFM et l'acquisition des nouvelles terres a des conséquences sur les terres agricoles et les ménages, et dans de nombreux cas, un déplacement économique et/ou physique ne peut pas être évité. TFM maintient un plan d'action portant sur l'accès aux terres, l'indemnisation et la réinstallation communautaire. Cette politique est un document public qui décrit les principes, les procédures, les droits et les critères d'éligibilité ainsi que les dispositions organisationnelles régissant l'indemnisation que TFM accorde pour les impacts involontaires consécutifs à la réinstallation. Le plan d'action et les autres engagements de TFM portant sur le déplacement des ménages et des communautés sont basés sur la loi de la République Démocratique du Congo et les normes de performances de la Société financière internationale (SFI).

TFM suit un processus multi-étapes participatif et transparent où tous les ménages concernés par le projet s'engagent pleinement et reçoivent une indemnisation adéquate pour s'assurer que le niveau de vie des ménages déplacés est restauré ou au moins rétabli aux conditions précédant le projet. Pour chaque phase d'une réinstallation, TFM mène une étude socio-économique de base complète et un recensement, puis prépare un Plan d'action de réinstallation (PAR). Le Plan d'action de réinstallation spécifique à chaque site identifie tous les ménages touchés économiquement

et physiquement et dont le déplacement est inévitable, dans un tracé clairement identifié. Ces impacts sont ensuite atténués par une indemnisation en espèces et/ou le remplacement des biens ou le rétablissement des moyens de subsistance.

En 2013, l'audit annuel du programme de réinstallation par des tiers a indiqué que les moyens de subsistance pour le PAR de la phase I ont été largement rétablis. Afin de réaliser un contrôle fiable des niveaux de revenu des ménages, plusieurs sources de données ont été prises en compte, comme les enquêtes auprès des ménages, les rendements et les possessions des ménages. Pour la majorité des ménages, des données montrent que les populations sont aussi bien (sinon mieux) loties qu'avant la réinstallation, et pour ceux qui ne le sont pas, des efforts de suivi sont en cours. Le suivi des ménages est toujours en cours et se poursuivra pendant un minimum de trois ans pour le RAP de Tenke-Fwaulu car les communautés ont été déplacées il y a seulement un an.

Le plan de réinstallation pour l'extension du Projet Oxyde s'est poursuivi en 2013, avec un accent particulier sur la communauté Mitumba, située près des collines de Fungurume. L'EIES du Projet Oxyde a été achevé et un RAP spécifique de la zone a été élaboré. Le RAP des collines Mitumba-Fungurume devrait avoir un impact sur près de 1 240 ménages recensés, à travers le déplacement physique et/ou économique. La réinstallation est prévue en quatre phases sur une période de deux ans, à compter de 2014. TFM procédera à l'élaboration des RAP spécifiques supplémentaires de la zone au fur et à mesure que le Projet Oxyde avance. Veuillez consulter notre site web pour plus d'informations sur le programme de réinstallation des communautés de TFM.

PEUPLES AUTOCHTONES

Les programmes de développement et les objectifs d'investissement communautaires, comme en témoignent les rapports de développement durable général, sont largement axés sur les



La communauté indigène quechua de Kosca près de Calama au Chili, célèbre son saint patron, la Vierge du Rosaire d'Andacollo, pendant une semaine de festivités. Pour célébrer cette fête, notre exploitation El Abra a présenté un livre qu'elle a sponsorisé et dans lequel elle retrace l'histoire et la culture Quechua de Kosca.



Le programme communautaire de PTFI contribue au développement des industries locales qui créent des emplois non miniers pour des peuples autochtones papous. PTFI prend en charge une ferme avicole en Papouasie qui emploie environ 390 Papous dans la ville de Timika. En 2013, cette ferme a vendu plus de 12 millions d'œufs et 82 000 poulets, lui permettant ainsi de faire des recettes d'environ 2 millions \$.

Papous autochtones de la province de Papouasie en Indonésie, les Amérindiens aux États-Unis et les communautés d'Alto El Loa au Chili (autochtones du Chili). Par le biais de la participation communautaire, de la promotion culturelle et des projets de préservation, des programmes de formation et de développement, la Société cherche à aborder les besoins, les cultures et les coutumes des peuples autochtones qui vivent près des opérations. L'engagement axé sur les droits des peuples autochtones aux niveaux local, national et international est également important pour le partage d'information sur des approches et des thèmes relatifs aux peuples autochtones dans diverses aires géographiques. À titre d'illustration, aux États-Unis, la Société coopère avec l'ONG *First Peoples Worldwide*, qui a publié en 2013 un rapport intitulé *Indigenous Rights Risk Report for the Extractive Industry: Preliminary Findings* (Rapport sur les risques de violations des droits des peuples autochtones pour l'industrie minière : conclusions préliminaires).

Le « *January Agreement* » de PTFI de 1974 avec Amungme constitue la première reconnaissance du *hak ulayat* en Indonésie, c'est-à-dire le droit des peuples traditionnels d'avoir accès aux terres pour la chasse et la cueillette. La compensation sous la forme de reconnaissance (*rekognisi*) est versée aux communes pour la libération des droits du *hak ulayat*, le *hak ulayat* étant un droit de propriété communale. PTFI a payé cette reconnaissance à plusieurs reprises au fil des ans grâce à des programmes convenus d'un commun accord par consultation et conformément aux lois du gouvernement indonésien. En outre, des fonds fiduciaires spéciaux relatifs aux droits fonciers pour les tribus Amungme et Kamoro ont été créés en 2001 pour fournir une reconnaissance spéciale volontaire pour les titulaires du *hak ulayat*. PTFI a versé dans ces fonds près de 52 millions \$ en 2013.

Au Chili, l'opération El Abra collabore régulièrement avec 10 communautés autochtones et a signé un accord de coopération avec la communauté de Conchi Viejo dont la ville est située entre l'usine et la mine. En 2013, El Abra a reçu un prix de la Gestion Durable de l'Association des Industries d'Antofagasta pour ses efforts de protection du patrimoine, de la culture et du mode de vie des peuples autochtones Alto El Loa.

Aux États-Unis, l'engagement avec les tribus amérindiennes a continué en 2013. En effet, l'éducation a été identifiée comme étant un problème prioritaire pour le partenariat, et le programme de bourses de la Native American University a octroyé 58 bourses d'études aux membres des tribus Hualapai, San Carlos Apache, et White Mountain Apache au courant de l'année. La société a également contribué, notamment à travers le Native American Partnerships Fund (Fonds de Partenariat des Amérindiens), à hauteur d'environ 250 000 \$ dans des initiatives à l'instar de la formation sur la gestion des forêts pour la séquestration du carbone sur les réserves, et elle a soutenu la Conférence des femmes de San Carlos Apache, un forum pour les femmes issues de ces tribus, visant à partager leurs expériences sur des sujets comme la santé ou la famille.

En 2013, le CIMM a procédé à la remise à jour de son document intitulé Position Statement on Indigenous Peoples and Mining (Déclaration sur les peuples autochtones et les mines) qui date de 2008, auquel la Société adhère. Ce document oblige à travailler à obtenir le consentement des peuples autochtones pour de nouveaux projets situés sur des terres leur appartenant traditionnellement ou soumises à un usage coutumier. Des engagements supplémentaires portent sur les peuples autochtones, la compréhension de leurs droits et de leurs intérêts, la compréhension interculturelle, en s'accordant au processus approprié de consultation et de participation et à l'implication à la prise de décision.

INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE

La stratégie d'investissement communautaire de Freeport-McMoRan répond aux besoins prioritaires et facilite le renforcement des capacités locales afin de soutenir les communautés à la clôture des opérations. Les critères d'investissement social bien définis constituent un ensemble de principes directeurs visant à s'assurer que les ressources sont utilisées de manière efficace pour soutenir cette stratégie, en réduisant les dépendances des communautés aux opérations et garantit l'engagement dans des partenariats qui favorisent le développement durable.

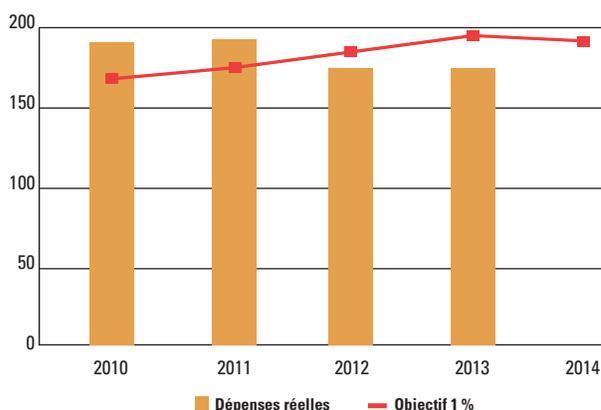
L'investissement communautaire était de l'ordre de 173 millions \$ en 2013, soit le même que celui de l'exercice précédent, malgré une baisse de 661,37 \$ par tonne dans les prix annuels moyens pour le cuivre. L'écart observé par rapport à l'objectif d'investissement

communautaire de 2013 fixé à 193 millions \$ est principalement dû au report des investissements discrétionnaires du fait des conditions du marché. Toutefois, nos budgets sont continuellement revus afin de s'assurer qu'un niveau adéquat de l'investissement local est maintenu.

En plus de l'investissement communautaire direct des opérations et de la Fondation Freeport-McMoRan, la Société a établi des fondations communautaires ou des fonds sociaux au Chili (créé en janvier 2014 avec une contribution initiale de 10 millions \$), en RDC, en Indonésie, au Pérou et aux États-Unis qui sont gérés par des membres de la communauté, qui déterminent l'allocation des fonds à des programmes prioritaires mettant l'accent sur l'éducation, la santé et le développement économique. Par exemple, les contributions au Fonds de partenariat PTFI étaient plus de 41 millions \$ en 2013 et plus de 600 millions \$ depuis sa création en 1996.

INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE

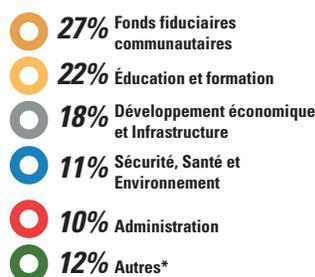
(en millions \$)



Objectif 1% : Investir (dans l'ensemble) 1 % de la moyenne des revenus des trois dernières années, comme indiqué dans les états financiers audités consolidés de Freeport-McMoRan, dans des programmes communautaires, y compris des contributions en nature, et dans l'administration.

INVESTISSEMENTS DANS LES COMMUNAUTÉS EN 2013

173 millions \$



* Comprend les arts, la culture, le patrimoine, la réinstallation et les programme sociaux tels que *Matching Gifts* (dons jumelés) et *United Way* (Centraides).

En 2013, le soutien au programme éducatif qui améliore les compétences des étudiants en science, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM) à travers des initiatives de développement et de rétention des enseignants, le déploiement des ressources pédagogiques et l'octroi des bourses d'études a été poursuivi. L'accent sur le programme STEM est conforme aux exigences techniques à long terme de notre Société, ainsi qu'aux opportunités d'éducation environnementale disponibles dans la plupart des opérations. La Société a également investi dans des programmes économiques de promotion des femmes, à l'instar du programme de formation en ligne sur les compétences en entreprise intitulé « *Dreambuilder-Women's Business Creator* ». Il existe d'autres initiatives de promotion à l'instar du programme de formation agricole en RDC en partenariat avec *Women for Women International*, ainsi que l'assistance de à PTFI aux femmes de Kamoro à travers une coopérative qui soutient les activités génératrices de revenus.

Grâce à la philanthropie et au bénévolat, les employés s'appliquent à faire des communautés de meilleurs endroits pour vivre et travailler. Des employés américains de Freeport-McMoRan ont permis de collecter plus de 2 millions \$ en 2013 lors de la campagne *United Way* (Centraide) organisée par la Société, et conjointement avec le programme *Matching Gift* (don jumelé) de la Société, plus de 6 millions \$ ont été collectés. En avril 2013, environ 800 employés et leurs familles et amis ont fait du bénévolat au cours du 11^{ème} Mois mondial du bénévolat organisé par la Société et qui a porté sur la sensibilisation et la gestion dans leurs communautés locales.



Le Groupe Noken Utikini a commencé à fonctionner comme un groupe de femmes bénévoles dans la clinique mère et enfant locale située près des opérations de PTFI. En 2012, ce groupe a reçu un appui initial du programme de micro, petites et moyennes entreprises de PTFI afin d'ouvrir un kiosque pour la vente des sacs traditionnels (Noken). Les femmes ici en image ont été parrainées par PTFI pour la promotion et la vente de leurs œuvres d'art locales au cours du Forum des femmes sur la Coopération Économique Asie-Pacifique (APEC) tenu en 2013 à Bali.



Notre exploitation minière de Cerro Verde à Arequipa, au Pérou, a apporté un appui financier et technique pour des systèmes d'irrigation efficaces des cultures dans les communautés environnantes. Plus de 130 agriculteurs ont bénéficié de 7,5 km de nouveaux canaux d'irrigation qui empêchent les pertes d'eau en excès.

SANTÉ PUBLIQUE

La société opère dans différents endroits du monde où l'eau potable et l'hygiène font défaut et où les populations ont un niveau d'éducation faible en matière de santé, de connaissance et un accès limité aux services de santé. Le paludisme, le VIH/SIDA et la tuberculose (TBC) sont des maladies infectieuses graves ayant une incidence sur les communautés vivant près des opérations en Indonésie et en RDC, y compris sur les membres du personnel. En coordination avec les autorités locales et les ONG, d'importantes ressources sont consacrées pour aider les communautés et gouvernements à réduire les risques de santé publique.

PT FREEPORT INDONÉSIE

À travers le département de lutte contre le paludisme et de la santé publique de PTFI (PHMC), soutenu par le prestataire des services médicaux, International SOS, la société a mis sur pied des programmes d'éducation et de formation professionnelle, de prévention, de conseil, de diagnostic et de traitement des maladies à l'intérieur et autour de la zone du projet. En plus de près de 7 millions de dollars investis dans des programmes de santé publique communautaires par PTFI en 2013, le LPMK a contribué à hauteur de 20 millions \$ pour les programmes de soins de santé communautaire. Cela comprenait le fonctionnement des hôpitaux communautaires à Timika, dans les basses terres, et Banti, dans les hautes terres, ainsi que la mise en œuvre d'un programme intégré de santé publique sur la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme, la santé maternelle et infantile un programme d'eau potable.

Avec un taux de prévalence beaucoup plus élevé (300 pour 100 000 habitants en 2013) que le taux de prévalence national en Indonésie, le VIH/SIDA constitue une menace émergente dans la province de Mimika en Papouasie. L'épidémie de VIH/SIDA en Papouasie est principalement caractérisée par la transmission hétérosexuelle, notamment avec un impact sur la population indigène papoue. PTFI met en place un nombre de programmes de prévention, de sensibilisation et de prise en charge VIH/SIDA pour les employés et les membres de la communauté. En 2013, PTFI a mené des activités de sensibilisation et d'éducation sur le VIH/SIDA et ceci a permis d'atteindre plus de 15 000 membres de la communauté et 9 500 employés. Il a en outre distribué des préservatifs et a organisé plus de 630 séances de counseling individuel avec les professionnels du sexe. PTFI a également développé des services de conseil et de dépistage volontaire (CDV) du VIH/SIDA pour les employés en offrant des CDV à toute personne ayant fait un bilan de santé à que la personne refuse. En 2013, environ 13 300 employés ont pris part au CDV, soit une augmentation de plus de 3 000 employés par rapport à l'année précédente, et 57 nouveaux cas ont été détectés. Le traitement antirétroviral est prévu par le gouvernement indonésien pour les cas séropositifs parmi les employés de PTFI et les membres de la communauté.

PTFI a reçu une Médaille d'Or du programme d'autonomisation des communautés lui remise par le gouvernement indonésien pour ses efforts dans la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, ainsi que l'amélioration de la santé maternelle en 2013.

MINIÈRE DE TENKE FUGURUME

En 2008, TFM a réalisé une évaluation préliminaire sur la santé et a identifié un certain nombre de problèmes de santé publique et de maladies graves ayant un impact sur la communauté locale, dont le paludisme, le VIH/SIDA et autres maladies sexuellement transmissibles (MST), la tuberculose, l'onchocercose et la diarrhée. De plus, un afflux rapide de population dans le centre urbain de Fungurume pour les personnes recherchant des opportunités économiques liées à la mine et aux activités associées a provoqué des tensions sur la fourniture de services de santé publique limités.

Avant que TFM ne commence ses opérations, le paludisme était la plus grande cause de morbidité et c'était un fardeau social et économique important pour la communauté dans son ensemble. TFM met en œuvre un programme de lutte intégrée contre le paludisme afin de protéger le personnel, ainsi que la communauté résidant au sein de la concession - de l'inédit en RDC. Le programme intégré vise les moustiques porteurs et les parasites, ainsi que la pulvérisation d'insecticide à effet rémanent en intérieur, ciblant tous les ménages de la concession, notamment plus de 220 000 chambres, soit quasiment 70 000 foyers. En 2013, 273 cas de paludisme chez les employés ont été diagnostiqués et traités, soit une réduction générale de 76 % de la main-d'œuvre totale de l'impact du paludisme depuis le début du programme en 2008.



Avec l'aide financière du Fonds social communautaire de TFM, le Département d'Agronomie de l'Université de Lubumbashi a procédé au nettoyage des berges le long de la rivière Kelangile (voir photo à droite de la ville de Fungurume ci-dessus). Le nettoyage des quantités excessives de débris et de matières organiques le long de la rivière favorise la circulation et le drainage des eaux tout en réduisant les maladies d'origine hydrique et les zones de reproduction des moustiques.

Améliorer l'accès à l'eau potable est essentiel pour l'amélioration de la santé et du niveau de vie des populations locales. Depuis 2007, 113 puits d'eau ont été construits à l'intérieur et autour de la concession de TFM, dont 19 en 2013. Le Fonds social communautaire de TFM a facilité la formation de 20 artisans réparateurs au cours de l'année et continue de surveiller la qualité de l'eau et procède au renforcement des capacités des comités locaux de gestion de l'eau afin de soutenir les puits d'eau à travers un système d'utilisation gratuite. En 2013, TFM a été récompensé par *GBCHealth* pour son programme d'eau potable et hygiène, en première place dans la catégorie *Health & Beyond : Tackling Root Causes* (La santé et au-delà : aborder les causes profondes).

En 2013, un hôpital de référence provisoire a été construit dans le cadre du partenariat conjoint entre TFM et la Zone de Santé de Fungurume. Cet hôpital se trouve dans l'enceinte de TFM. L'exploitation des deux installations dans les mêmes structures représente une opportunité pour le renforcement des capacités et l'utilisation mixte de l'espace médical et du matériel de soins de santé. Ce modèle de partenariat visant à offrir de meilleures installations de santé avec le gouvernement local est le premier du genre au niveau des opérations d'exploitation minières de Freeport-McMoRan.

EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE

Les mineurs artisanaux illégaux et les exploitants miniers à petite échelle disposent d'un équipement inadapté et d'une expertise limitée si bien qu'ils ne peuvent pas mener une exploitation dans des conditions à risque. Ils sont susceptibles de créer un conflit social et des répercussions sur l'environnement, ainsi que de mettre leurs propres santé et sécurité en danger.

PT FREEPORT INDONÉSIE

PTFI utilise un système de gestion contrôlée des rejets par la voie fluviale qui transporte les rejets vers une zone précise dans les basses terres et les zones côtières, appelée la zone de dépôt modifiée. Des milliers de mineurs artisanaux illégaux recherchent de l'or dans les

rivières de l'Otomona (en aval du dispositif de broyage) à l'intérieur de la zone de projet. Les mineurs artisanaux comprennent des membres des communautés locales, mais la plupart ne sont pas originaires de la région.

L'un des plus grands risques de l'orpaillage illégal est l'utilisation potentielle du mercure. PTFI surveille régulièrement l'utilisation du mercure par le biais de programmes de surveillance environnementale de routine et le mercure n'a pas été détecté à un niveau de concentration supérieur à celui naturellement présent dans l'écosystème de la rivière. PTFI gère également un système de surveillance permanente du mercure dans l'air dans la ville de Timika et depuis 2010, du mercure a été détecté à des niveaux élevés dans les parties de la ville où sont situées les boutiques d'orfèvrerie. PTFI pense que, grâce à ces systèmes de surveillance et à l'étendue de leur zone de couverture, le risque d'utilisation du mercure dans les rivières a été considérablement réduit. Les agents de liaison communautaires sont régulièrement sur le terrain et dirigent des campagnes de sensibilisation afin d'informer la communauté des risques de santé et de sécurité liés à l'exploitation minière artisanale.

PTFI a mis l'accent sur la réduction du risque de sécurité des mineurs illégaux en interrompant leurs opérations en 2013, notamment dans les hautes terres. Un agent de liaison a été nommé à cet effet pour mener la coordination entre la sécurité de PTFI et le Département des affaires communautaires concernant les changements opérationnels qui peuvent influencer les activités des orpailleurs. En outre, des systèmes de surveillance améliorés et des clôtures ont été ajoutés à l'usine pour minimiser les risques potentiels de préjudice humain et de dégâts matériels. Le système de pipeline de concentré vers le port a également été protégé avec du béton et un système de détection des fuites a été installé.

La stratégie à long terme de PTFI en matière de réduction d'orpaillage illégal consiste à proposer aux communautés des sources alternatives de revenus. Les programmes de développement économique dans les villages au niveau des coopératives de café et de cacao sont des zones de travail actuelles. En outre, l'introduction de cultures maraichères et d'autres cultures à croissance rapide grâce aux méthodes de culture intercalée pour accroître les revenus est une autre opportunité à court terme. La coordination avec les autorités gouvernementales et les communautés locales se poursuit et sera essentielle pour la réussite à long terme de ces initiatives.

En 2012, l'Université catholique Atma Jaya a réalisé une étude sociale préliminaire exhaustive de la communauté des mineurs artisanaux illégaux et leurs réseaux associés. En 2013, PTFI a recherché des tiers qualifiés pour aider à soutenir un programme d'engagement des parties prenantes avec les orpailleurs. Vu les nombreuses questions relatives aux risques liés à l'activité minière artisanale illégale (au niveau sécuritaire, sanitaire, environnemental et communautaire) et le fait que l'activité dans le système fluvial de PTFI est illégale en vertu des lois du gouvernement indonésien, représentant ainsi une activité sensible, PTFI assume le rôle de la tierce partie neutre en aidant à établir une meilleure collecte et une diffusion plus large des informations.

Une entreprise tierce a ensuite été retenue en 2014 pour poursuivre l'enquête préliminaire sur les activités minières illégales et du réseau associé des parties prenantes. PTFI prévoit une collecte et une diffusion continues et quotidiennes des données cruciales dans la compréhension des risques potentiels pour les opérations et les relations communautaires.

MINIÈRE DE TENKE FUGURUME

L'exploitation minière artisanale est répandue en République Démocratique du Congo et les mineurs artisanaux sévissent sur la concession de TFM, où ces activités sont illégales selon la loi de la République Démocratique du Congo. Les plus grands risques survenant de l'exploitation minière artisanale restent la sécurité de nos employés et de la population locale, y compris les mineurs illégaux (voir la section Sécurité et droits de l'homme). L'on trouve du minerai de haute qualité situé près de la surface, dans toute la concession, et les mineurs artisanaux creusent des galeries et des tunnels souterrains pour accéder à des gisements de minerai sans utiliser les équipements de protection. Avec un afflux d'étrangers venant dans la région pour mener des opérations minières illégales, des maux comme des taux de criminalité sont en hausse.

En 2013, trois mineurs illégaux ont été tués dans des effondrements de tunnel dans la concession minière TFM grande de 1 600 kilomètres carrés. Au cours de l'année, TFM a connu une augmentation significative de l'activité minière illégale nocturne effectuée près des engins d'excavation lourds, après l'autorisation de l'exploitation de nouvelles mines près de Tenke. TFM a également vu croître le nombre de femmes, et parfois des enfants, impliqués dans l'activité minière illégale. Les mineurs illégaux s'exposent aux risques de blessure ou de mort, car ils opèrent autour des engins d'excavation lourds sans protection adéquate. TFM a contacté des ONG internationales et des agences de soutien afin de déterminer les tierces parties d'appui qui peuvent aider à la sensibilisation sur cette question au sein de la communauté, des autorités et de la société civile locale.

Comme TFM étend ses opérations à des gisements supplémentaires dans sa concession, le risque de conflit avec les mineurs artisanaux actifs dans ces régions augmentera. TFM continue de collaborer encore aujourd'hui avec les autorités de la République Démocratique du Congo pour appliquer des mesures de contrôle aux points d'entrée et de sortie de la concession, afin d'interdire le transport illégal de minerai, et d'installer un système de surveillance mobile. Les agents de liaison communautaire de TFM mènent des campagnes de sensibilisation visant à informer la communauté des risques associés à l'exploitation minière artisanale. La stratégie à long terme de TFM est de continuer à apporter un soutien au développement économique et à la création d'emplois dans la région, afin d'offrir aux communautés des opportunités alternatives génératrices des revenus. TFM invite tous les membres de la communauté à participer à des activités de formation professionnelle, des petites entreprises et au développement agricole.

La politique de Freeport-McMoRan en matière d'environnement repose sur l'objectif selon lequel la Société s'engage à se conformer aux lois et règlements et à minimiser les impacts sur l'environnement, en utilisant des stratégies de gestion des risques fondées sur des données valides et scientifiquement solides. Elle exige que soient examinés et pris en compte les effets de chaque activité sur l'environnement, qu'il s'agisse de l'exploration, l'extraction ou la transformation et que soit planifiée et réalisée la conception, le développement, le fonctionnement et la clôture de chaque installation d'une manière qui optimise l'utilisation économique des ressources tout en réduisant les effets nocifs sur l'environnement.

Toutes les opérations d'extraction et de traitement de minerai ont mis en place des Systèmes de gestion environnementale certifiés selon la norme ISO 14001, qui sont, chaque année, soumis à des audits indépendants. Les risques environnementaux majeurs et les opportunités sont également sur la liste des priorités du Registre des risques liés au développement durable, inhérents aux opérations, et les projets sont soumis, à leurs stades préliminaires, à des évaluations environnementales à travers le processus de révision de durabilité des projets de développement. En 2013, des audits environnementaux internes ont été effectués sur 10 sites d'exploitation, conformément à la politique d'audit environnemental. Les installations sont régulièrement inspectées par les organismes de réglementation. Depuis 1996, un audit environnemental indépendant est réalisé sur le site de PTFI tous les trois ans. Un rapport synthèse de l'audit de 2014, ainsi que les réponses aux recommandations de l'audit, seront publiés sur le site Web. Toutes les opérations disposent de programmes d'actions correctives associés au Système global de gestion environnementale.

Lorsqu'un organisme de réglementation relève une infraction environnementale dans les opérations comme indiqué dans le tableau ci-dessous, il s'agit généralement de dépassements mineurs et légers des seuils dans l'air ou dans l'eau ou d'autres événements distincts dont les seuils peuvent ne pas être fixés. Les avis d'infraction peuvent également se rapporter aux déversements ou rejets de résidus, de poussière de résidus ou d'eau contaminée hors du site. Alors les opérations sont sanctionnées d'amendes, ces dernières sont généralement inférieures à 100 000 \$.

INDICATEURS DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE

	2009	2010	2011	2012	2013
Déversements ou fuites de produits chimiques dangereux ou toxiques	26	10	11	12	16
Avis de violation relatif au dépassement des seuils, aux déversements, aux fuites, ou autres questions de conformité	6	6	6	4	10
Amendes liées à la pollution environnementale*	493 039 \$	83 420 \$	75 000 \$	47 369 \$	80 362 \$

*Les amendes sont généralement payées l'année suivant l'événement environnemental et/ou la mesure d'application.

GESTION ÉNERGÉTIQUE

Les activités d'extraction de cuivre nécessitent des quantités importantes d'énergie, surtout le gasoil, l'électricité, le charbon et le gaz naturel, dont la plupart sont vendues par des tiers en vertu de contrats à long terme. Pour l'année 2013, l'énergie représentait environ 20 % des coûts consolidés de production de cuivre. À moyen et long termes, les coûts de production pourraient augmenter en raison des émissions de gaz à effet de serre (GES) à la suite des nouvelles réglementations aux États-Unis et dans d'autres pays où la Société exerce ses activités. En outre, le coût de l'électricité et d'autres produits qui sont achetés peuvent augmenter si les fournisseurs subissent une augmentation des coûts liés à la réglementation de leurs émissions de GES. Même si les sites d'exploitation minière ne sont actuellement pas situés dans des juridictions où un coût direct est associé aux émissions de gaz à effet de serre, des scénarios concernant la taxe sur le carbone ont été imaginés pour comprendre les impacts potentiels sur les coûts d'exploitation. Il n'est pas possible de prédire avec certitude l'ampleur de l'augmentation de coûts, compte tenu du vaste champ d'application des éventuels changements réglementaires dans les nombreux pays où les activités de la Société sont exercées.

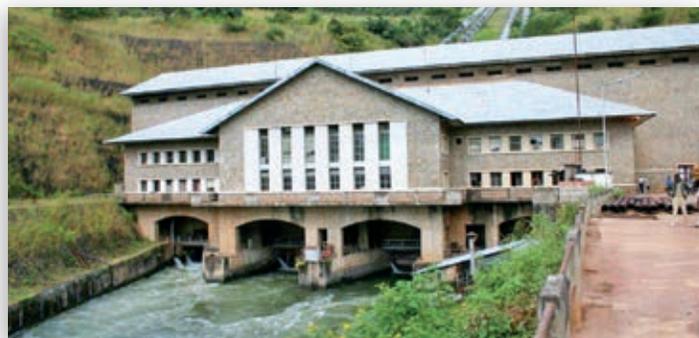
En 2013, les émissions de gaz à effet de serre totales de la Société dans le monde entier, mesurées en émissions équivalentes de dioxyde de carbone, étaient relativement stables par rapport à 2012, à environ



Le mécanicien de diagnostic de la mine de Tyrone, Royce Parra, surveille en temps réel le fonctionnement des équipements miniers lourds en utilisant la technologie Remote Access Monitoring Process (Système de surveillance et d'accès à distance - RAMP). La mise en œuvre du RAMP a permis d'améliorer la fiabilité de la flotte grâce à la détection et à la prévention précoce de tout dysfonctionnement des équipements, ainsi que la promotion des pratiques d'exploitation qui assurent une meilleure efficacité des équipements.

10 millions de tonnes métriques, divisées entre les émissions directes (58 %) et les émissions indirectes (42 %). Au fil des ans, la majorité des émissions directes proviennent de la combustion du carburant des camions de transport, suivie par la combustion de combustibles destinés à fournir de l'énergie pour le grillage, la fusion et les autres procédés. Les activités d'exploitation minière ont lieu, pour l'essentiel, dans des mines à ciel ouvert. Lorsqu'une mine à ciel ouvert prend de l'âge, la distance du transport routier augmente et les camions de transport doivent déplacer le minerai sur une distance supplémentaire jusqu'à l'usine de traitement. Alors que la quantité de stériles déplacés fluctue d'année en année, les distances de transport augmentent également. Lorsque les conditions du marché nécessitent l'extraction et le traitement de minerai de qualité inférieure, les camions de transport doivent déplacer plus de matériel par tonne de métal traité. Les projets d'entreprise actuels, associés à 2,27 millions de tonnes supplémentaires de production de cuivre d'ici 2015, prévoient une hausse des émissions directes (à la fois les émissions absolues et celles basées sur l'intensité) au cours de cette période.

Les émissions indirectes sont généralement les émissions des fournisseurs auxquels nous achetons l'électricité utilisée dans les opérations. En 2013, environ 63 % de l'énergie achetée provenait des sources renouvelables ou à faible teneur en carbone (toute l'énergie est produite sur le site de PTFI). Le concassage, le broyage, le pompage et l'électrolyse sont les opérations consommant le plus d'énergie dans les installations. Allant de pair avec les projets d'extension, on prévoit que la consommation de l'énergie achetée augmentera lorsque seront construites et mises en service de nouvelles installations d'approvisionnement et de distribution d'eau, à l'instar de l'usine de dessalement au Chili et l'usine municipale de traitement des eaux usées au Pérou. Cependant, la Société parvient à améliorer de façon significative l'efficacité énergétique avec les nouvelles installations de traitement, ainsi que les nouvelles usines à Morenci et Cerro Verde. Néanmoins, les rendements obtenus ne justifient pas le remplacement des équipements actuellement en exploitation, car cette option ne peut pas être justifiée sur le plan économique.



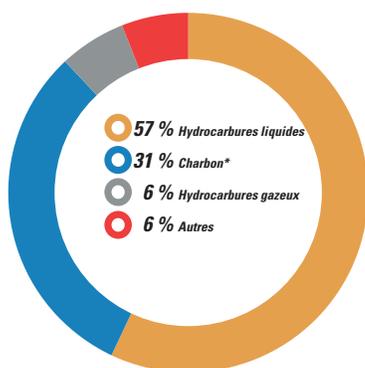
TFM a investi plus de 215 millions \$ pour rénover cette centrale hydro-électrique en RDC, notamment pour la rénovation des quatre turbines. Cet investissement fournit une électricité renouvelable plus fiable pour la région et pour les opérations de TFM.

La Société continue de collaborer avec des experts en gestion de l'énergie, avec d'autres entreprises du secteur et des fournisseurs pour envisager de nouvelles pratiques du système d'exploitation, qui pourraient être utilisées afin de réduire la consommation d'énergie et l'intensité des émissions de GES des futurs projets. La Société participe également à des programmes d'efficacité axés sur la demande de services et soutient les normes en matière d'énergie renouvelable lorsque cela est possible, notamment par la fourniture d'intrants liés à l'exploitation minière pour la production de l'énergie solaire.

L'objectif spécifique vise l'efficacité énergétique des opérations courantes et le déploiement de nouvelles technologies d'extraction et de traitement sur les projets d'extension sur les sites désaffectés. Le programme *Life Cycle* (programme de cycle de vie) au sein des opérations minières en Amérique est conçu selon une approche similaire qui connaît une mise en œuvre réussie à PTFI depuis de nombreuses années. Le programme a prouvé que les grands équipements peuvent être réparés pour une seconde vie, avec une productivité et un rapport coût-performance semblables à ceux de nouveaux équipements. Ils ont également l'avantage de favoriser un important évitement de capital et présentent en général un impact environnemental plus faible (énergie et GES) par rapport avec l'achat de nouveaux équipements. Depuis 2008, la flotte minière de CAT 793 en Amérique a été portée à 417 véhicules, en achetant 117 camions d'occasion à partir de 10 sources différentes de partout dans le monde. La plupart étaient à la fin de leur vie économique et nécessitaient une réparation complète avant d'être mis en service. 34 grosses pelles ont également été réparées. Tous ces équipements assurent une meilleure disponibilité physique lorsqu'ils sont mis en service.

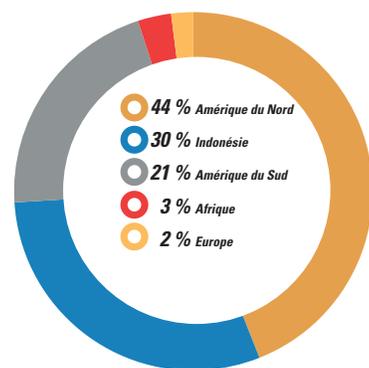
ÉQUIVALENCES DES ÉMISSIONS DIRECTES DE DIOXYDE DE CARBONE

Par type de combustible



ÉQUIVALENCES DES ÉMISSIONS DIRECTES DE DIOXYDE DE CARBONE

Par région



* Associé à la centrale thermique autonome au charbon sur le site de PTFI.

Un audit indépendant de notre inventaire d'émissions de gaz à effet de serre de 2007 à 2013 a été réalisé et la déclaration de vérification pour les données 2013 est disponible sur le site Web.

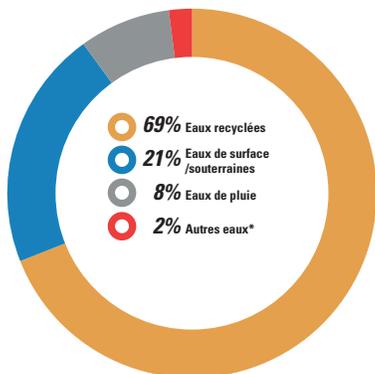
APPROVISIONNEMENT ET GESTION DE L'EAU*

Les opérations d'extraction et de traitement de minerai nécessitent des quantités importantes d'eau, et la plupart des activités en Amérique du Nord et du Sud sont situées dans des régions marquées par des pénuries d'eau. En 2013, l'entreprise a utilisé environ 690 millions de mètres cubes d'eau dans les procédés d'exploitation, dont environ 69 % d'eau recyclée. La consommation totale d'eau, y compris l'eau recyclée, est restée relativement constante ces cinq dernières années, même si il est attendu que cette consommation d'eau absolue augmente à l'avenir, au fur et à mesure de l'avancée de projets des croissance sur des sites désaffectés.

Les sites miniers situés dans les régions marquées par la pénurie d'eau utilisent des modèles d'équilibre hydrique pour comprendre les exigences de consommation d'eau et les pertes du système (telles que les pertes par évaporation) lors des opérations. Bien que les impacts physiques potentiels du changement climatique sur les activités soient très incertains, des scénarios annuels de planification sont imaginés pour les opérations dans les régions confrontées aux problèmes d'eau, afin d'évaluer les possibilités de réduction de la disponibilité totale de l'eau et des événements de précipitations extrêmes. Ce programme vise à aider à planifier, à adapter les opérations en fonction de possibles situations de pénurie ou d'excédent d'eau. Une évaluation rétrospective des impacts sur la production des précipitations supérieures à la normale en 2013 a également été réalisé. Ces impacts sur la production sont temporaires car les métaux en cours de traitement sont disponibles lorsque les conditions opérationnelles sont plus favorables.

CONSOMMATION D'EAU PAR SOURCE EN 2013

690 millions de mètres cubes



* Comprend les eaux issues du dessalement, les eaux municipales, les eaux usées municipales et les eaux importées des autres installations industrielles ou minières.

L'accès à l'eau potable est une préoccupation majeure pour de nombreux utilisateurs, tant les communautés que les opérateurs agricoles et les industriels. En plus d'évaluer les possibilités d'amélioration de la gestion de l'eau sur le site, la société explore avec les parties prenantes les possibilités réciproques, étant donné que les investissements à long terme dans des projets d'approvisionnement en eau se poursuivent,



En 2013, la mine de Bagdad en Arizona a achevé la construction du plus grand et plus élevé bassin de rejets épaisseur (décanteur) au monde. L'épaisseur permettra l'augmentation des volumes d'eau à récupérer, ainsi que la réduction des pertes par évaporation et par infiltration du dispositif de stockage des résidus.

afin de soutenir les plans d'exploitation et de croissance. La Société participe également à des initiatives telles que le Groupe de travail sur l'eau du CIMM, afin de partager les idées et les expériences liées à la gestion de l'eau et l'engagement des parties prenantes dans le secteur minier.

Pour les opérations de Cerro Verde au Pérou, qui sont situées dans une région marquée par la pénurie d'eau, l'eau provient des sources renouvelables à travers une série de réservoirs de stockage sur le bassin versant du Rio Chili. Ces réservoirs recueillent l'eau, principalement en saison de pluie. Son installation de stockage des résidus miniers est l'une des plus efficaces au monde en termes de récupération d'eau. Le projet construit une usine de traitement des eaux usées dans la ville d'Arequipa, au Pérou, au fur et à mesure qu'elle poursuit son extension à grande échelle, et a obtenu l'autorisation de réutiliser en moyenne un mètre cube par seconde de l'eau traitée par an. L'usine devrait permettre l'amélioration de la qualité de l'eau de la région, la réduction des maladies hydriques et accroître la qualité des produits agricoles locaux, tout en procurant de l'eau pour un projet d'une importance économique réelle pour la région.

L'extraction minière et le traitement des métaux peuvent avoir des répercussions sur la qualité de l'eau. Diverses technologies et méthodes de gestion sont utilisées à l'instar des caractérisations géochimiques pour identifier des éléments de conception et de gestion qui permettront de minimiser ces impacts. Lorsque les impacts ne peuvent être évités, les opérations utilisent des stratégies de confinement pour s'assurer que les ressources en eau hors site ne sont pas affectées. Toutes les opérations ont des systèmes de surveillance des paramètres de qualité de l'eau, afin de garantir le respect des règlement en vigueur et les exigences de permis. Des procédures de contrôle des déversements et d'intervention sont également utilisées afin de prévenir ou minimiser les impacts potentiels sur les ressources en eau.

* Les données liées à l'eau dans cette section excluent les quantités associées à toutes les installations situées en Arizona, en raison de en raison du procès en cours sur le droit à l'eau (un procès en cours sur les droits à l'eau).

STÉRILES ET RÉSIDUS MINIERS

Les stériles (y compris les morts-terrains) et résidus miniers produits représentent le plus gros volume de déchets. La gestion du volume de stériles et de résidus miniers produits lors des opérations minières présente des difficultés considérables sur les plans de l'environnement, de la sécurité et de l'ingénierie. En 2013, l'entreprise a produit environ 480 et 210 millions de tonnes métriques de stériles et de résidus miniers, respectivement. Les principaux risques de gestion des amas de résidus miniers et de stériles concernent la stabilité structurelle, la géochimie, la qualité ultérieure de l'eau (drainage rocheux acide), ainsi que la génération de poussières. La gestion de ces déchets est réglementée dans les juridictions des opérations, et les programmes sont conçus pour être conformes aux lois nationales, étatiques ou locales en vigueur, ainsi qu'aux permis et aux études d'impact environnemental approuvées.

Freeport-McMoRan exploite actuellement 16 installations de stockage de résidus miniers (TSF) et gère 60 TSF qui sont inactives ou ont été entièrement remises en état. À Cerro Verde, l'entreprise a commencé la construction d'une extension qui devrait augmenter la production annuelle de cuivre de 272 160 tonnes et la production annuelle de molybdène de 6 804 tonnes à compter de 2016. Le projet permettra de tripler la capacité du concentrateur pour atteindre 360 000 tonnes métriques de minerais par jour. L'augmentation consécutive du volume de minerai traité nécessitera la construction de l'une des TSF les plus grandes du secteur de l'exploitation minière mondiale, avec une capacité prévue d'environ 2 milliards de tonnes métriques de matériaux. Les plans pour augmenter la production de cuivre de 102 060 tonnes dans les opérations de Morenci, en Arizona se poursuivent également. Suite à l'extension de la capacité de broyage et au traitement supplémentaire de minerai, il est prévu d'augmenter la capacité de la TSF de ce site d'environ 568 millions de tonnes métriques.

Pour les TSF situées dans les zones arides, le programme de gestion des résidus comprend des mesures visant à réduire les émissions de poussières diffuses de la surface des dépôts de résidus miniers, et à augmenter la capture de l'eau recyclée pour réduire la consommation d'eau douce. Les efforts pour limiter la génération de poussières notamment par l'application du chlorure de magnésium, de polymère, l'arrosage et la mise en place de clôtures à vents, ont entraîné une réduction des dépassements de seuil déclarés dans l'air liés à la poussière provenant des TSF soulevée par le vent : cinq événements en 2013, contre quatre l'année précédente. Les événements déclarés liés à la poussière en 2013, tous liés à un temps défavorable, ont eu lieu dans la TSF d'environ 1 214 hectares dans notre mine de Sierrita, en Arizona, malgré la mise en place d'un programme important de prévention des poussières utilisant plusieurs techniques et technologies.

La stabilité des TSF est surveillée par des ingénieurs internes et externes qualifiés sur les sites des opérations, à l'aide d'instruments comme des équipements de mesure manuels et automatisés, des systèmes d'acquisition de données et des protocoles d'opérations approuvés, d'entretien et de communication. Les tendances de changement du niveau de la nappe phréatique, des plans de



Le barrage de retenue de résidus Upper Mammoth à Bagdad, en Arizona, est une extension du barrage d'origine construit en 1985. Le barrage, construit selon la méthode dite centrale, n'atteindra pas sa capacité maximale de stockage des résidus avant 18 ans.

stockage, des contrôles hydrologiques, de la gestion des eaux d'infiltration, des systèmes de décantation, de l'intégrité structurelle et d'autres composants de stabilité sont examinés. La surveillance de la stabilité des TSF est effectuée sous l'autorité de la direction de l'entreprise, qui a mis en place un Programme de gestion des résidus miniers, comprenant un groupe interdisciplinaire d'experts internes et externes dont l'objectif est d'évaluer les TSF et de confirmer qu'elles sont conçues, exploitées et entretenues selon les bonnes pratiques de gestion. En 2013, notre Programme de gestion des résidus miniers a mené des inspections annuelles sur terrain dans 13 TSF actives et 37 inactives. Un Comité d'examen de la gestion des résidus a été également mis en place, à travers lequel des experts de renommée internationale sont sollicités pour une expertise indépendante et une confirmation que l'approche pour assurer la stabilité du barrage est compatible avec les pratiques actuelles.

En février 2013, un déversement d'environ 1 000 tonnes métrique de résidus d'un pipeline près du site de Ojos del Salado au Chili a affecté un canal d'irrigation dans la communauté de Tierra Amarilla. Les organismes de réglementation et les membres de la communauté affectée ont été rapidement informés. La restauration des impacts locaux sur les terres agricoles, qui a débuté après avoir confiné les déversements, s'est achevée.

À PTFI, la voie fluviale est utilisée pour transporter les matériaux du concentrateur installé dans les montagnes à une zone de dépôt précise, conçue et gérée dans les basses terres et les zones côtières telle qu'approuvée par le gouvernement indonésien. Le comité d'examen de la gestion des résidus de PTFI se réunit pour évaluer les données opérationnelles et autres données de surveillance, afin de formuler des recommandations opérationnelles spécifiques visant à améliorer la conception et la construction des digues ainsi que la performance de l'ensemble du système. Une collaboration fréquente avec les parties prenantes issues de la communauté ISR, du milieu universitaire ou des communautés locales existe dans le but d'améliorer le système de gestion des résidus miniers par la voie fluviale. La collaboration avec les parties prenantes s'articule fréquemment autour du dialogue en ce qui concerne les

impacts environnementaux prévus dans l'estuaire d'Ajkwa ainsi que les multiples sources de données démontrant la réversibilité de ces impacts. Une étude de surveillance pluriannuelle des oiseaux (voir page 31) est un indicateur de la santé de l'estuaire malgré les opérations minières actuelles. Des informations supplémentaires sur la gestion contrôlée des résidus par voie fluviale à PTFI sont disponibles sur notre site Web.

Les stériles et les morts-terrains sont conservés sous forme d'amas pour une éventuelle récupération future des minerais, une remise en état ou d'autres projets. Les amas de morts-terrains et de stériles sont évalués pour la stabilité de la structure et les critères locaux de conception sismique sont surveillés régulièrement.

REHABILITATION DES SITES

La remise en état d'une mine est le processus consistant à prendre les terres utilisées par l'opération et à les convertir pour une utilisation alternative. La remise en état tient compte des eaux de surface et souterraines, de la qualité de l'air, des problèmes d'érosion causés par les eaux pluviales, de la réintroduction des espèces végétales adaptées et de la réhabilitation des habitats de la faune. Parmi les utilisations alternatives des terres lors de la remise en état d'une mine, on peut citer les espaces ouverts, l'habitat de la faune, l'habitat pour le pâturage, les aires de loisirs et de formation, les sites de production d'énergie renouvelable, les terres à usage industriel et autres utilisations productives du point de vue économique ou écologique.

Les terres remises en état sont surveillées pour s'assurer que la réhabilitation se fait dans les règles après la fermeture d'une exploitation minière. La surveillance de l'Analyse des fonctions du paysage (LFA) est utilisée pour évaluer l'importance qu'ont certaines zones remises en état dans le système naturel. Les données générées permettent d'établir des comparaisons entre les terres remises en état et les zones environnantes d'origine, qui sont les sites de référence, constituées des paysages fonctionnels matures, et qui fournissent des valeurs cibles pour le paysage final remis en état. En 2013, des Analyses des fonctions du paysage sur trois ensembles remis en état furent réalisées, ce qui porte à 10 le total des analyses menées depuis la création du programme de surveillance.

En 2013, des projets de remise en état à grande échelle se sont poursuivis dans notre mine de Miami en Arizona, où plus de 404 hectares sont en cours de réhabilitation. L'exploitation minière renouvelée à Miami a produit une synergie opérationnelle efficace entre les activités d'exploitation minière et celles de remise en état. Les morts-terrains non minéralisés qui ont été extraits pour développer le gisement restant ont été utilisés comme matériaux de récupération pour la remise en état des amas et des résidus miniers. Dans l'ancienne mine de Bisbee en Arizona, les équipes de remise en état et des experts environnementaux continuent leur travail sur les grands projets de réhabilitation sur une base de bénévolat, couvrant ainsi environ 440 hectares, y compris les amas et les dépôts de résidus miniers. La remise en état à grande échelle des résidus miniers s'est poursuivie à la mine de Chino au Nouveau-Mexique au



Le Centre de recherche sur la biodiversité et la remise en état Maurujaya MP21 est un centre de recherche sur la remise en état des sites miniers où PTFI mène des études scientifiques approfondies, afin de déterminer les meilleures espèces végétales et les techniques de culture qui peuvent optimiser le succès de la remise en état. Le centre sert également de zone d'étude et d'observation académique pour l'agriculture, la pêche, la sylviculture, ainsi que la biodiversité dans la zone du projet PTFI.

cours de l'année où, en coordination avec les institutions de l'État, la réhabilitation d'environ 809 hectares de résidus miniers qui ne sont plus nécessaires à nos opérations est presque terminée.

La Société a volontairement lancé un projet près de la mine de molybdène de Climax visant à enlever et à remettre en état l'amas de stériles dans l'ancien district minier de Tenmile près de Leadville dans le Colorado, même pour les sites pour lesquels la société n'a pas de responsabilité. En 2013, 41 anciens sites miniers ont été nettoyés et 37 ont été complètement remis en état. Près de 176 000 mètres cubes de roche et de déchets ont été enlevés et 20 hectares de terre restaurés.

En 2013, le programme d'appui à la remise en état de la mine inactive du Colorado s'est poursuivi ; ce programme s'étale sur 5 ans et coûte 2,5 millions \$. Cet appui financier permettra à l'État de rechercher des fonds supplémentaires auprès des agences gouvernementales et des organisations environnementales sans but lucratif pour remettre en état les mines abandonnées qui ne sont pas associées aux activités actuelles ou antérieures de la société.

BIODIVERSITÉ

La société s'est engagée à identifier les impacts des opérations et, le cas échéant, à mettre en œuvre des actions destinées à préserver et renforcer la biodiversité. Toutes les mines en exploitation ont élaboré des Plans d'action pour la biodiversité (BAP) et des plans de gestion des terres (LMP), avec l'aide du groupe d'étude de la Société commis à la biodiversité (BTF). Les Plans d'action pour la biodiversité identifient des projets potentiels de la biodiversité à travers un processus qui comprend un inventaire des habitats dans l'environnement, une évaluation des risques pour la biodiversité (associée au Système de gestion environnementale du site), l'identification des opportunités pour la biodiversité et la hiérarchisation des projets. Les Plans d'action pour la biodiversité comprennent généralement des projets à caractère bénévole, réalisés en partenariat avec les différentes parties prenantes, notamment les agences gouvernementales, les institutions universitaires et les ONG. Les LMP prévoient un mécanisme d'intégration des éléments de la biodiversité dans le processus de planification spécifique au site visant à minimiser les effets négatifs sur la biodiversité lorsque cela

est possible. Les LMP comprennent des données superposées qui illustrent l'emplacement et l'étendue des ressources importantes de la biodiversité dans le site minier et ses environs. En 2014, le groupe d'étude de la Société commis à la biodiversité a lancé une étude visant à évaluer et identifier les opportunités d'amélioration de la mise en œuvre des BAP et des LMP sur site.

En 2013, tous les sites d'Amérique du Nord ont élaboré et entamé la mise en œuvre des plans de protection de la faune du site (WPPP) conformément au Plan de protection de la faune de l'entreprise, qui officialise l'engagement de la Société à protéger la biodiversité. L'objectif des plans de protection de la faune est d'établir un processus par lequel le site évalue les risques pour la faune associés aux activités opérationnelles et développe des mesures et des stratégies efficaces pour réduire considérablement ces risques. En collaboration avec les BAP et LMP, les WPP représentent une composante importante du programme de biodiversité de Freeport-McMoRan.

En décembre 2013, 11 sites de Freeport-McMoRan ont été certifiés par le *Wildlife Habitat Council* (WHC) dans le programme *Wildlife at Work* (Faune en action), un programme qui récompense les activités qui créent, conservent et restaurent les habitats fauniques sur les concessions privées des entreprises. D'autre part, cinq sites ont été certifiés par le programme *Corporate Lands for Learning* du WHC, qui récompense les activités visant à promouvoir les initiatives d'éducation environnementale et de sensibilisation dans les communautés locales. Cerro Verde a également été sélectionné pour le *Corporate Habitat of the Year Award* de 2013 (Prix de l'Habitat d'entreprise de l'année). Dans le Colorado, une collaboration existe avec *Trout Unlimited* et la division de remise en état, des mines et de la sécurité du Colorado afin de restaurer les vieilles mines abandonnées qui ont une incidence sur les habitats des poissons, même si la société n'est pas responsable pour les sites.

En 2013, la Commission de la chasse et pêche de l'Arizona a décerné à la Société son Prix d'excellence en gestion de l'environnement et de la faune, notant en particulier les efforts de



Les sources de Salar de Ascotan sont un habitat de terres marécageuses d'une grande diversité biologique. Les ingénieurs en environnement assurent une surveillance continue de la qualité et la quantité de l'eau pour s'assurer que ces sources demeurent un habitat. Photo ci-dessus, flamants des Andes (au premier plan) et une vigogne (en arrière-plan).

conservation de l'habitat des chauves-souris mexicains sans queue à Morenci. Au cours de l'année, l'inspecteur des mines de la *Mine Safety and Health Administration* (Administration américaine de la santé et de la sécurité dans les mines) de l'État d'Arizona a également décerné le prix du meilleur projet de remise en état à Morenci pour la fermeture de plus de 300 mines et des galeries dans l'ancienne zone d'exploitation minière. Non seulement le projet garantit la sécurité publique, mais aussi l'installation au niveau de grandes ouvertures des portes de chauves-souris contribuent aux efforts de protection des chauves-souris dans la région. Cerro Verde a également organisé un atelier auquel ont participé un certain nombre d'experts internationaux ; le but de l'atelier était de promouvoir la protection de la chauve-souris à long museau du Pérou. En outre, 14 de nos opérations ont créé des jardins de pollinisateurs, qui non seulement accroissent la diversité des sources de nectar et de pollen, mais aussi offrent aux collectivités un cadre de promotion des programmes d'éducation STEM.

Un suivi accru se fait autour du développement des concepts liés au service de l'écosystème. En 2013, la société a participé aux ateliers et initiatives sur les Affaires pour une Responsabilité Sociétale (BSR) portant sur les instruments d'évaluations des services d'écosystème et, avec plusieurs autres multinationales, les travaux se sont penchés sur les définitions, indicateurs et communications utilisés pour définir et comprendre les risques et opportunités des services écosystémiques. La société participe également au groupe de travail sur la biodiversité du CIMM. Au fur et à mesure de l'évolution de ce domaine, la communication sur les systèmes et initiatives de biodiversité continuera d'être améliorée.

PTFI utilise un programme de surveillance globale de l'environnement dans toute la zone du projet, y compris dans l'estuaire en aval de la zone de sédimentation modifiée de Ajkwa (ModADA). Des sources de données indépendantes continuent d'indiquer la nature réversible des effets à la fin de l'exploitation minière (à l'exception des changements topographiques) comme prévu au cours du processus AMDAL (Évaluation des impacts environnementaux et sociaux).

Lors de l'utilisation du système de gestion contrôlée des résidus actifs par voie fluviale, de nouvelles terres se forment dans l'estuaire. L'île de Ajkwa, par exemple, s'est formée lors d'un processus de sédimentation composé essentiellement de résidus fins qui ont quitté la ModADA pour l'estuaire de la rivière Ajkwa. Des espèces indigènes ont proliféré sur l'île à travers des processus de succession naturelle dès 1996 ; la composition et la maturité des espèces végétales ont augmenté depuis lors. Depuis que PTFI a lancé, en 2009, un programme de suivi trimestriel des espèces d'oiseaux qui séjournent sur l'île, le nombre d'espèces observées chaque année est passé de 42 à 77 en 2013. Depuis 2012, 50 nouvelles espèces d'oiseaux ont été recensées sur l'île, et le programme de surveillance a identifié 93 espèces au total. Cette tendance positive démontre la bonne santé de l'estuaire et sa capacité à répondre aux besoins écosystémiques de ces espèces aviaires.

Depuis 2011, les employés de Freeport-McMoRan participent à un concours annuel de photographie sur la biodiversité organisé par la Société. Les photos gagnantes de ce concours très apprécié sont présentées dans le calendrier des habitats de la faune de la Société, qui est publié par la *Wildlife Habitat Council* et distribué à l'échelle internationale. Le calendrier présente les efforts déployés par les sociétés membres afin d'améliorer et de préserver l'habitat de la faune sur les sites de la Société. Les photos gagnantes sélectionnées par le Groupe de travail sur la biodiversité de la Société sont présentées ci-dessous.

Photos gagnantes de 2011

(À gauche) Libellule femelle annelée à ceinture blanche (*Erpetogomphus compositus*) à la mine de Morenci



(À droite) Groupe de flamants des Andes debout au milieu d'un lac salé dans le désert d'Atacama au Chili, près d'El Abra



Photos gagnantes de 2012

(À gauche) Colibri d'Oasis femelle près de la mine de Cerro Verde



(À droite) Python arboricole vert à PTFI



Photos gagnantes de 2013

(À gauche) Jeune caméléon à cape africain en équilibre sur une fleur près de la mine de Tenke Fungurume



(À droite) Souimanga femelle noire perchée sur une fleur de Héliconie à Kuala Kencana près de PTFI



DONNÉES DES TENDANCES

	2009	2010	2011	2012	2013
Main-d'œuvre ^(a)					
Employés	28 400	29 700	31 800	34 000	36 100
Sous-traitants	16 600	22 300	27 800	27 100	38 400
pourcentage des employés couverts par des conventions collectives	45%	44%	49%	48%	49%
Sécurité et santé ^(a)					
Cas de décès	3	2	5	6	35
Fréquence des incidents déclarés ^(b)	0,74	0,65	0,61	0,58	0,74
Cas de maladies professionnelles	9	6	16	25	41
Environnement					
Émissions de gaz à effet de serre directes (en millions de tonnes métriques)	5,2	5,6	5,4	5,7	5,9
Émissions de gaz à effet de serre indirectes (en millions de tonnes métriques)	4,4	4,4	4,6	4,0	4,3
Consommation totale d'eau ^(c) (en millions de mètres cubes)	620	630	600	665	690
Pourcentage d'eau recyclée	66%	66%	66%	71%	69%
Déversements ou fuites de produits chimiques dangereux ou toxiques	26	10	11	12	16
Avis de violation relatif au dépassement des seuils, aux déversements,	6	6	6	4	10
Amendes ^(d) liées à la pollution environnementale	493 \$	83 \$	75 \$	47 \$	80 \$
Social					
Investissements dans les communautés (en millions \$)	180 \$	189 \$	191 \$	173 \$	173 \$
Paiements en espèces aux gouvernements ^(e) (en millions \$)	2 432 \$	3 744 \$	4 838 \$	2 984 \$	2 814 \$ ^(a)
Contributions économiques directes ^(e) (en millions \$)	15 040 \$	13 902 \$	16 559 \$	14 470 \$	17 283 \$ ^(a)

(a) Comprend les résultats de la maison-mère pour la période allant du 1er juin 2013 au 31 décembre 2013.

(b) Fréquence des incidents déclarés = [(Nombre d'accidents mortels + Incidents avec arrêt de travail + Incidents avec restriction du travail + Traitement médical) x 200 000]/Nombre total d'heures travaillées.

(c) Exclut les installations situées en Arizona, en raison du procès en cours sur les droits à l'eau.

(d) Les amendes sont généralement payées l'année suivant l'événement environnemental et/ou la mesure d'application.

(e) Pour de plus amples informations, consultez nos rapports de WTSD publiés sur www.fcx.com/sd.

Le rapport Cap sur le développement durable (WTSD) de 2013, y compris l'information référencée dans l'index du contenu de la Global Reporting Initiative (GRI) G3, publiée sur le site Web de Freeport-McMoRan, a été préparé par la direction de Freeport-McMoRan, qui est responsable de la collecte et de la présentation de cette information.

CHAMP D'APPLICATION

Il a été demandé à Corporate Integrity Limited, conformément aux instructions de la direction de Freeport-McMoRan, d'effectuer :

1. Un examen des politiques et des systèmes en place par rapport au Cadre de développement durable (DD) du Conseil International des Mines et Métaux (CIMM) en utilisant comme base, le Cadre de développement durable du CIMM : Procédure de vérification et lignes directrices du GRI G3 sur les communications de gestion ;
2. Un examen des déclarations concernant le rapport WTSD de 2013 et les informations référencées par l'index du contenu GRI G3 ; et
3. Un examen des données/informations qualitatives et quantitatives sélectionnées et devant être signalées d'après les lignes directrices de la GRI G3 et les indicateurs de performance, y compris les indicateurs repris dans le Supplément du Secteur mines et métaux de la GRI.

Le travail de vérification a couvert les matières 1 à 5 mentionnées dans le Cadre du DD du CIMM : procédure de vérification.

Le champ d'application du travail de vérification couvre toutes les opérations minières de Freeport-McMoRan, définies par les limites de rapport prescrites par le rapport WTSD de 2013. Le travail a consisté en des examens des documents sélectionnés, des entrevues et des visites à :

- La mine de Climax, États-Unis
- La mine de Bagdad, États-Unis
- PT Freeport Indonésie (PTFI) - mine de Grasberg, Indonésie
- La mine, la fonderie et le broyeur à barres de Miami, États-Unis
- La mine de Tenke Fungurume, RDC
- Le Siège social, Phoenix, États-Unis

Le programme de visite des sites fait partie d'un processus continu de visite de tous les principaux sites miniers de Freeport-McMoRan au moins une fois tous les trois ans, et ce, dans le cadre du travail de vérification.

L'étude impliquait également des études au bureau et des entretiens par téléphone avec la direction de Henderson aux États-Unis et de la mine El Abra au Chili.

DÉCOUVERTES MAJEURES

Sur la base de notre examen, de son champ d'application et de ses limites :

- Rien n'a attiré l'attention sur le fait que les informations livrées par Freeport-McMoRan dans le rapport WTSD de 2013 et les informations référencées par l'index du contenu de la GRI G3 en ce qui concerne la mise en œuvre de l'engagement de Freeport-McMoRan sur la vérification du CIMM à l'égard des matières 1 à 4 étaient erronées dans leur matérialité.
- Rien n'a attiré l'attention sur le fait que le niveau d'application auto-déclarée de A + de Freeport-McMoRan par rapport à la période indiquée vis-à-vis des lignes directrices du développement durable de la GRI G3 était erroné dans sa matérialité.

MÉTHODOLOGIE

Par l'examen de documents et par des entretiens menés sur les sites sélectionnés et au siège social, les activités ont consisté en :

POUR LES MATIÈRES 1 À 3 DANS LE CADRE DU CIMM : PROCÉDURE DE VÉRIFICATION

1. Un examen des politiques de Freeport-McMoRan et leur harmonisation avec les 10 Principes du développement durable du CIMM et la position du CIMM au niveau du siège social et des sites.
2. Un examen des processus en place pour identifier et hiérarchiser les risques et opportunités du DD au niveau du siège social et des sites au cours de la période considérée et les résultats du processus d'identification et de priorisation.
3. Un examen des systèmes et des approches que Freeport-McMoRan utilise pour gérer les risques et opportunités identifiés du DD et pour mettre en œuvre les 10 Principes du DD du CIMM au niveau du siège de l'entreprise et des sites.

POUR LES MATIÈRES 4 À 5 DANS LE CADRE DU CIMM : PROCÉDURE DE VÉRIFICATION.

4. Examen des procédures d'opérations normalisées (SOP) pour la collecte et l'assimilation de l'information relative au travail réalisé rapporté selon la GRI G3 qui comprend :
 - a. Une évaluation du risque de déformer les informations rapportées pour les indicateurs quantitatifs signalés. L'évaluation a examiné les données de performance fournies au niveau des sites pour les indicateurs de la GRI et considérées comme importantes dans le contexte des renseignements déclarés au niveau de l'entreprise. Sur cette base, certains indicateurs ont été sélectionnés pour les activités de vérification sur les sites choisis. La méthodologie d'évaluation était fondée sur la norme ISO 31000:2009, Gestion des risques — Principes et lignes directeurs.
 - b. Un examen des données contenues dans le rapport ainsi que les processus de collecte et de consolidation au niveau du siège social.
5. Examen des déclarations faites dans le rapport WTSD de 2013 et l'information référencée dans l'index de contenu de la GRI G3 concernant les processus de développement durable de Freeport-McMoRan et ses réalisations en 2013, notamment sa mise en œuvre du Cadre de DD du CIMM. Il s'agissait d'entrevues avec les cadres supérieurs de VP et les examens de la documentation appuyant les renseignements déclarés au niveau du siège social, ainsi que d'une entrevue avec le Président directeur général et le Directeur financier général ainsi que le Directeur administratif général.
6. Examen et analyse sélective sur l'exactitude des déclarations qualitatives dans le rapport WTSD de 2013 et des informations référencées dans l'index de contenu de la GRI G3.
7. Évaluation du niveau de l'application auto déclarée du rapport par rapport aux Directives de développement durable de la GRI G3 et à la version finale du Supplément du secteur mines et métaux, auto déclarée au niveau A +.

LIMITES DU TRAVAIL ACCOMPLI

Ce travail a été effectué en vérifiant des échantillons d'informations et des documents mis à disposition par Freeport-McMoRan au cours de la période de vérification.

Les informations fournies, qui ont été considérées comme indépendamment vérifiées par des tiers, ont été considérées comme vérifiées de manière adéquate et n'ont pas été vérifiées à nouveau par Corporate Integrity. Les informations fournies, indépendamment vérifiées par des tiers, considérées comme vérifiées de manière adéquate et n'ont pas subi une deuxième vérification par Corporate Integrity

Les procédures de collecte des éléments de preuve ont été conçues pour obtenir un niveau limité de vérification sur lequel baser nos conclusions.

Les procédures de collecte des éléments de preuve ont été conçues pour atteindre un niveau de vérification limité sur lequel se basent nos conclusions.

La déclaration de vérification fournie par Corporate Integrity n'est pas censée être utilisée comme conseil ou comme base pour quelque décision que ce soit, y compris, sans limites, les décisions financières ou d'investissement. La déclaration de vérification fournie par Corporate Integrity ne sera pas utilisée comme conseil pour orienter quelque décision que ce soit, y compris, sans limites, les décisions financières ou d'investissement.

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE

L'indépendance de l'équipe a été examinée et aucun des assesseurs de Corporate Integrity impliqués dans ce projet ne présente un conflit d'intérêts susceptible de compromettre l'intégrité de cette déclaration de vérification.

NORMES APPLIQUÉES À CETTE DÉCLARATION

Norme internationale sur la vérification, Assurance ISEA3000 (révisée) – *Assurance Engagements other than Audits & Reviews of Historical Financial Information* (missions de vérification autres que les missions d'audit ou d'examen limité d'informations financières), publiée par l'IAASB.

Corporate Integrity Ltd.





333 North Central Avenue
Phoenix, Arizona 85004
602.366.8100
www.fcx.com



Ce rapport est imprimé
sur du papier recyclé.

